Projet de classement du site du Massif d'Uchon et de ses chaos légendaires



en Saône-et-Loire





Fraternité

Le pilotage de cette étude a été assuré par Estelle LABBE-BOURDON pour la DREAL Bourgogne-Franche-Comté SBEP - Pôle Sites et Paysages 17E rue Alain Savary BP 1269 25005 BESANÇON CEDEX 03 45 83 22 09 e.labbe-bourdon@developpementdurable.gouv.fr

Ce document a été réalisé par : François BONNEAUD, paysagiste dplg mandataire, associé à Stéphane BERTIN, paysagiste concepteur et Pascal CHEVALLIER - Vue-d'ici, sigiste.

François BONNEAUD, paysagiste dplg, 12 rue de Rennes 35130 La Guerche de Bretagne 02 99 96 49 26 francois.bonneaud@free.fr

- 4 LE SENS D'UN CLASSEMENT
- 6 Une montagne isolée

ANALYSE PAYSAGERE

- 11 MONTER À UCHON, LES APPROCHES DU MASSIF
- 15 UN PLATEAU FORESTIER EN RETRAIT, ISOLÉ ET CALME
- 17 DES VERSANTS BOISÉS ET DES PANORAMAS
- 19 DES CHAOS SECRETS, ÉPARPILLÉS ET ÉTONNANTS
- 23 DES RUISSEAUX FORESTIERS ET DES ÉTANGS LUMINEUX
- 25 UN VILLAGE ÉTALÉ ET DES CLAIRIÈRES HABITÉES
- 27 UN SITE FRÉQUENTÉ

DES PIERRES DE LEGENDES

- 31 DES PIERRES DE LEGENDE
- 33 PIERRE QUI CROULE, GRIFFE DU DIABLE
- 35 Grotte à Mandrin, Grotte aux Fées , Pierre à Cran,

PIERRES À BASSIN...

PORTRAIT DU TERRITOIRE

- 39 LA ROCHE
- 43 LE RELIEF ET L'EAU



Sommaire

- 47 LA FORÊT
- 53 LE PRÉ ET LE CHAMP
- 57 LE VILLAGE, LA ROUTE ET LE CHEMIN
- 61 PROTECTIONS PATRIMONIALES

REPRESENTATIONS

- 67 LOUIS CHARLOT ET UCHON
- 69 PIERRE LEYGONIE ET UCHON
- 71 UCHON EN CARTES POSTALES
- 75 UCHON DANS LES GUIDES

DYNAMIQUES ET ENJEUX

- 79 UCHON ÉVOLUTIONS 1900-1960-2019
- 81 FEUILLUS ET CONIFÈRES : UNE FORÊT CONTRASTÉE
- 83 UN VILLAGE ENFOUI SOUS LES ARBRES
- 85 DES ROCHES DANS LES BOIS
- 87 DES ROCHES ET UN PANORAMA
- 89 LES EVOLUTIONS ACTUELLES
- 91 LES ENJEUX PAYSAGERS D'UCHON

SINGULARITE D'UCHON

95 — Qu'est ce qui fait la particularité du site d'Uchon ?

LE SITE PROPOSE AU CLASSEMENT

- 99 LES CRITÈRES RETENUS POUR LE CLASSEMENT
- 101 LE PÉRIMETRE PROPOSÉ AU CLASSEMENT

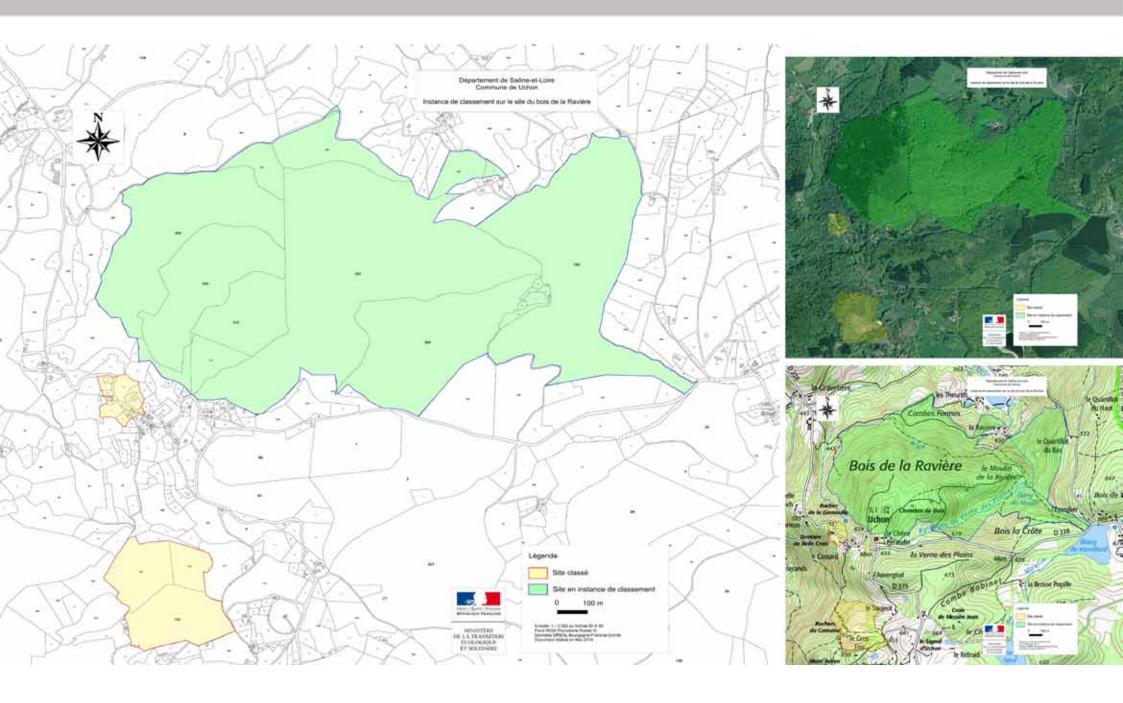
ORIENTATIONS DE GESTON

- 107 RESPECTER ET METTRE EN VALEUR LES CHAOS ROCHEUX
- 108 Preserver et valoriser le patrimoine forestier
- 117 MAINTENIR ET RETROUVER DES POINTS DE VUE
- 121 SOIGNER LES AMÉNAGEMENTS D'ACCUEIL DU PUBLIC
- 125 VALORISER LE VILLAGE

ANNEXES

- 131 INTERCOMMUNALITÉ ET DOCUMENT D'URBANISME
- 132 BIBLIOGRAPHIE





Le sens d'un classement

Une instance de classement

Par courrier en date du 1er avril 2019, M. DE RUGY, ministre en charge des sites classés a été sollicité par des élus pour demander l'engagement d'une instance de classement sur la commune d'Uchon.

Cette demande est argumentée par le risque de disparition d'une forêt de feuillus d'une centaine d'hectares, menacée de coupe rase et de replantation de résineux.

Les élus mentionnent que « cette pratique sylvicole détruit les écosystèmes forestiers naturels, abîme les paysages et dégrade les sols ».

La commune d'Uchon se situe au coeur du Morvan, dans le Parc Naturel Régional du Morvan, à quelques kilomètres à l'ouest du Creusot. La commune s'étend sur 1188 hectares dont près de la 70 % en forêt (1/3 feuillus / 2/3 résineux). En date du 14 juin 2019, le ministère de la transition écologique et solidaire a décidé d'ouvrir une instance de classement au titre des sites sur la forêt de la Ravière concernant 3 propriétés, soit 18 parcelles, représentant 140 hectares.

Uchon, une protection à renforcer

Il existe à ce jour deux petits sites classés sur Uchon :

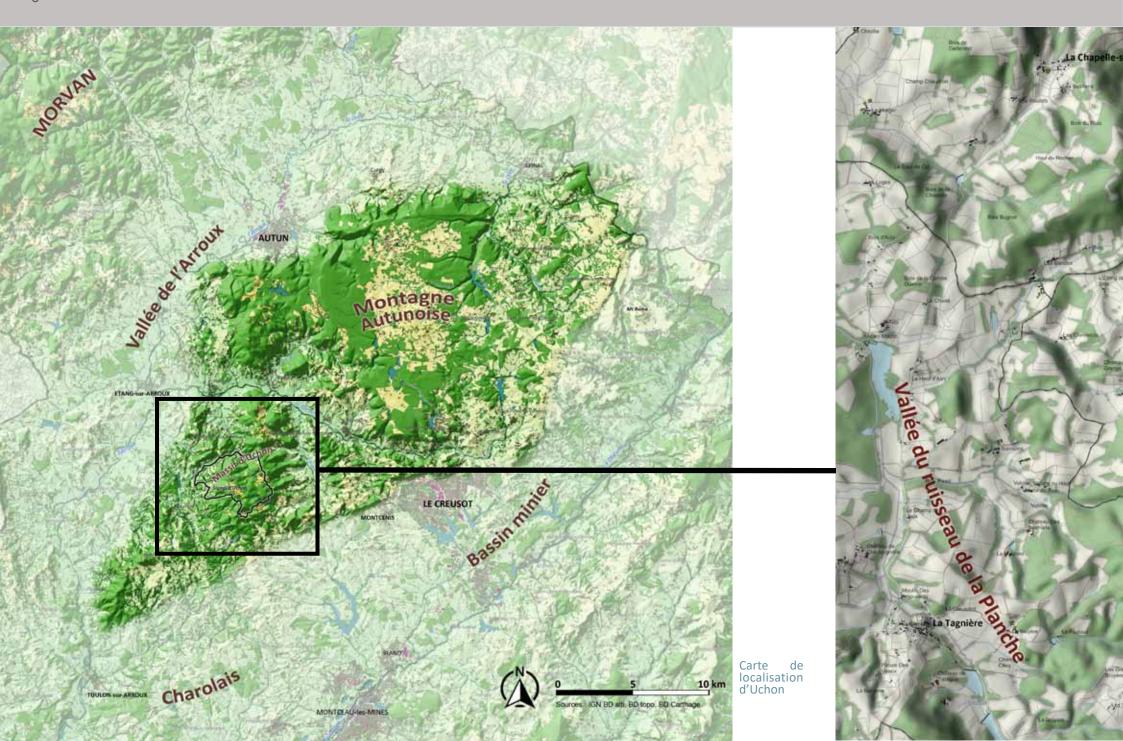
- Eglise et ruines du château d'Uchon sur 2 ha, classé en 1940
- Rochers du Carnaval à Uchon, sur 11 ha, classés en 1941

On peut également noter la présence du site classé tout proche de la Roche de la «Pierre qui croule» sur la commune voisine de La Tagnière, classée en 1909.

En 2000, la commune d'Uchon avait lancé une étude de ZPPAUP, qui n'a malheureusement pas abouti suite au changement d'équipe municipale.

En 2015, la CDNPS 71 a validé le principe d'une extension du site classé des Rochers du Carnaval.

La présente étude est donc l'occasion de repenser la protection du site d'Uchon dans son ensemble, au delà des 140 ha de la forêt de la Ravière, considérant les enjeux forestiers et patrimoniaux sur l'ensemble du territoire communal, voire au-delà, et notamment le panorama exceptionnel depuis les rochers du Carnaval.



Une montagne isolée

Vu de loin : l'extrémité de la Montagne Autunoise

Le massif d'Uchon fait partie géologiquement du Morvan, dont il est isolé par la vallée de l'Arroux. Extrémité sud-ouest de la Montagne Autunoise, Il forme un haut relief forestier délimité par les vallées de l'Arroux, du Mesvrin et de la Dheune. C'est un massif granitique érodé qui culmine à 681m au Signal d'Uchon.

Au nord, le massif montagneux où se trouve Uchon est isolé du reste de la Montagne Autunoise par la vallée du Mesvrin. Celleci forme un couloir bocager affirmé avec un fond relativement plat. Ses coteaux bocagers et forestiers guident le regard comme dans un corridor.

A l'ouest, la large vallée bocagère de l'Arroux, ici dans sa partie la plus large, forme une plaine bocagère ponctuée d'arbres isolés, qui sépare les reliefs du Morvan du massif d'Uchon. Un petit piémont de reliefs moins élevés et plus doux forme une transition entre le fond de la vallée de l'Arroux et la montagne d'Uchon, autour du vallon du ruisseau de la Planche.

A l'est, la vallée de la Brume ouvre un autre couloir bocager, très graphique, mais plus étroit que celui du Mesvrin. Au-delà les collines bocagères du Charolais ou du Bassin Minier s'étendent vers l'est et le sud.

Le massif d'Uchon forme un territoire rural, perché au dessus de vallées où ont pris place des villes importantes comme Autun, Le Creusot et des bourgs tels Etang-sur-Arroux, Toulon-sur-Arroux ou Mesvres.

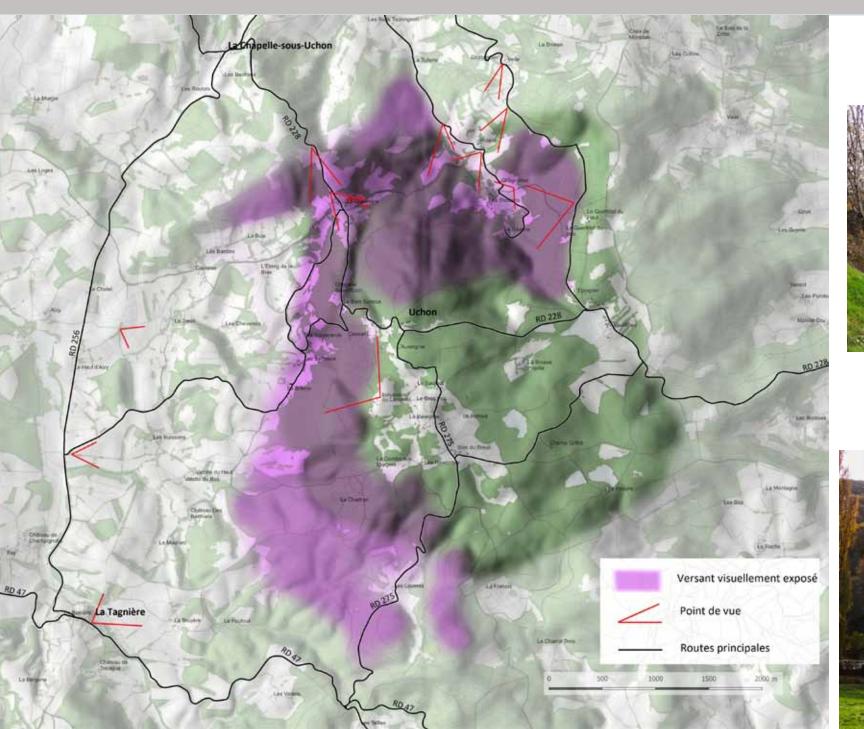
Vu de près : un massif délimité par des vallées

Lorsque l'on se rapproche, le massif d'Uchon est délimité par des vallées plus modestes, creusées par des affluents de l'Arroux (la Planche), du Mesvrin (la Brume) et de la Bourbince (la Sorme) qui ouvrent des couloirs bocagers aux pieds des versants forestiers.





10 ANALYSE PAYSAGERE







Monter à Uchon, les approches du massif



Le massif d'Uchon est entouré de vallées et de collines bocagères qui le singularise en l'isolant. Vu depuis l'extérieur, le terme «montagne » prend ici toute sa signification. Pour accéder à Uchon il faut monter par des routes qui donnent à voir des panoramas sur les vallées alentours ou traversent les boisements.

Au nord, par la RD 228 depuis la vallée du Mesvrin et la Chapellesous-Uchon, l'ascension donne quelques vues lointaines au début puis on se trouve ensuite enfermé dans les boisements, ponctués de clairières. Il faut arriver à l'ouverture de la Gravetière, formant un petit col, pour découvrir le relief arrondi de la forêt de la Ravière mêlant conifères et feuillus, avant de poursuivre la montée dans les boisements jusqu'à Uchon.

Au nord, par la route du fond du vallon du Moulin menant au Theurets et à son étang, la colline du Bois d'Alone forme une croupe régulière mais culminant à 480 mètres, laissant en arrière-plan bien visible les versants de la forêt de la Ravière qui culmine à plus de 600 mètres. Au fur et à mesure de la progression dans la petite vallée du ruisseau du Moulin, les vues, d'abord refermées par les boisements, s'ouvrent à l'approche de la Ravière, avec le relief en surplomb bien visible ainsi que le coteau est du vallon. La voie en cul de sac se poursuit par des chemins et notamment un PR pour gravir les versants.

Un Morvan miniature

Une ambiance montagnarde

Des versants forestiers très visibles depuis le nord et l'ouest

Des routes de montagne

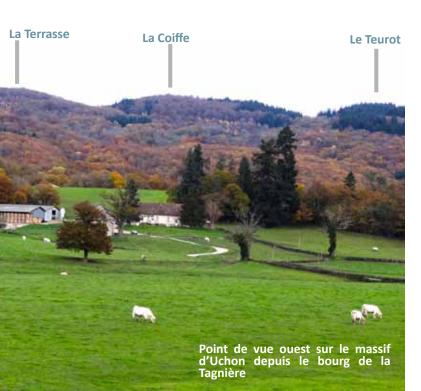






Monter à Uchon, les approches du massif





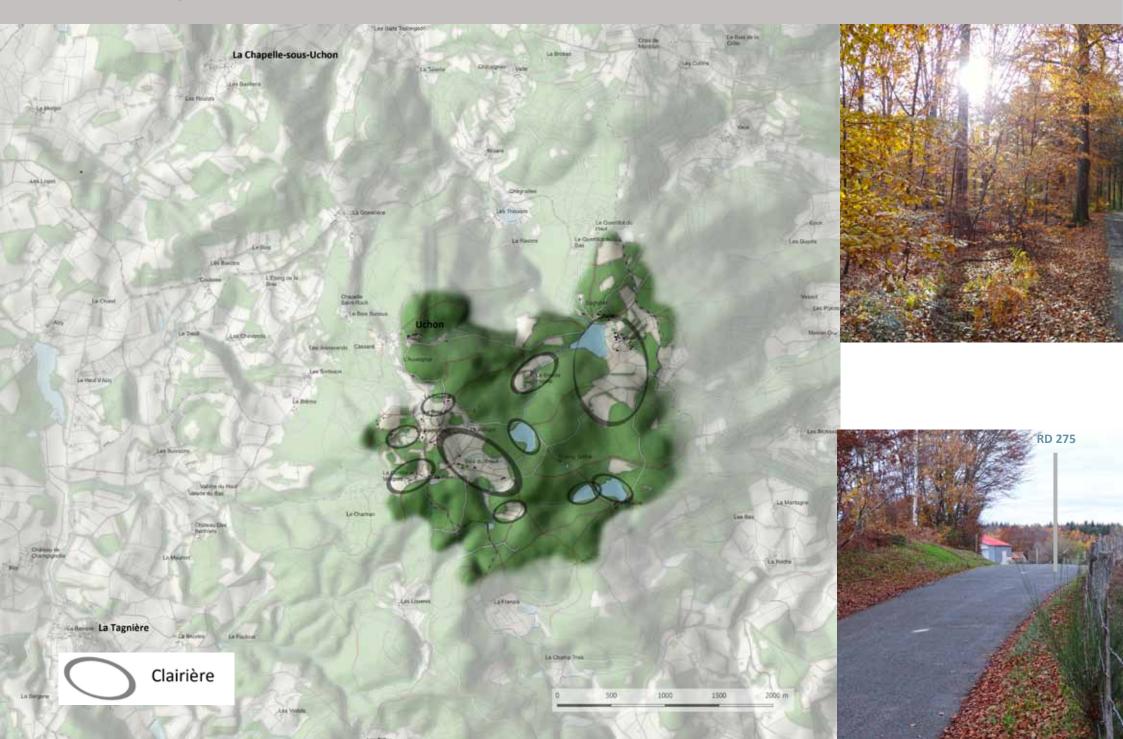
Au nord par la route de haut de coteau en surplomb de la vallée du ruisseau du Moulin, quand la végétation en bordure de route le permet, des vues panoramiques s'ouvrent offrant des vues lointaines vers la vallée de l'Arroux, les collines boisées de la Montagne de Dambruère ou la Montagne des Bardins et bien sûr sur le dome forestier de la Ravière qui les domine.

Au sud, depuis la RD 275 qui monte vers Uchon, la perception du massif est réduite en raison de l'omniprésence de la forêt qui accompagne la route. Les vues s'ouvrent par contre vers le sud à proximité du carrefour avec la RD 41.

Depuis l'ouest, des vallonnements en prairie bocagère, ponctuées de fermes, ourlent les pieds du coteau forestier. Celui-ci forme une ligne de force linéaire qui se dresse et est très visible. La RD 41, axe privilégié de vision, et les petites routes à l'est en donnent une vision continue. La forêt de ce coteau comporte peu de clairières. Ce recul qui offre une visibilité sur le versant s'étend au moins jusqu'au ruisseau de la Plaine, puis devient au-delà moins évident avec la présence des boisements (Boisement des Brosses de Champignole). L'église d'Uchon et quelques maisons apparaissent ponctuellement et discrètement dans la partie supérieure du coteau, enchassées dans les boisements.

A l'est, depuis la vallée de la Brume, le versant boisé du massif forme un coteau linéaire sans grande variation, avec une crête boisée arrondie, qui se dresse 170 mètres au-dessus du fond de vallée. Les prairies bocagères montent jusqu'à un tiers de la pente, laissant ainsi des vues sur les alentours. La route à flanc de coteau offre des vues lointaines sur des versants bocagers très graphiques ou des crêtes ouvertes en prairie. Uchon et l'intérieur du massif ne sont alors pas perceptibles.

14 ANALYSE PAYSAGERE



Un plateau forestier en retrait, isolé et calme



Le massif forestier d'Uchon, compte tenu de son entourage de vallées bocagères, donne une impression d'isolement. Et ceci tant depuis l'extérieur qu'une fois dedans. Sa situation le singularise, on peut le cerner.

Après l'ascension, le relief s'aplanit rapidement laissant la place à un paysage de plateau ondulé qui s'étire en replats et vallons, plus calme en apparence dans un premier temps. Les perceptions deviennent intimes, les vues sont très limitées dans la forêt qui donne le ton, animées tout de même de petites clairières. Les repères sont alors localisés et de perception limitée. On passe d'une ambiance à une autre sans lien apparent entre les lieux qui se succèdent, laissant ainsi une place à la surprise. Cette configuration crée aussi à plusieurs endroits des lieux qui se tournent sur eux-mêmes, incitant à une intériorité mettant particulièrement en valeur les éléments du paysage (chaos, ruisseau, étang). Les clairières prennent des allures de parc à l'anglaise, aux formes vallonnées entrecoupées de bosquets ou au bord d'un étang comme à Vauvillard.

Une montagne isolée

Un univers en retrait

Un paysage intérieur

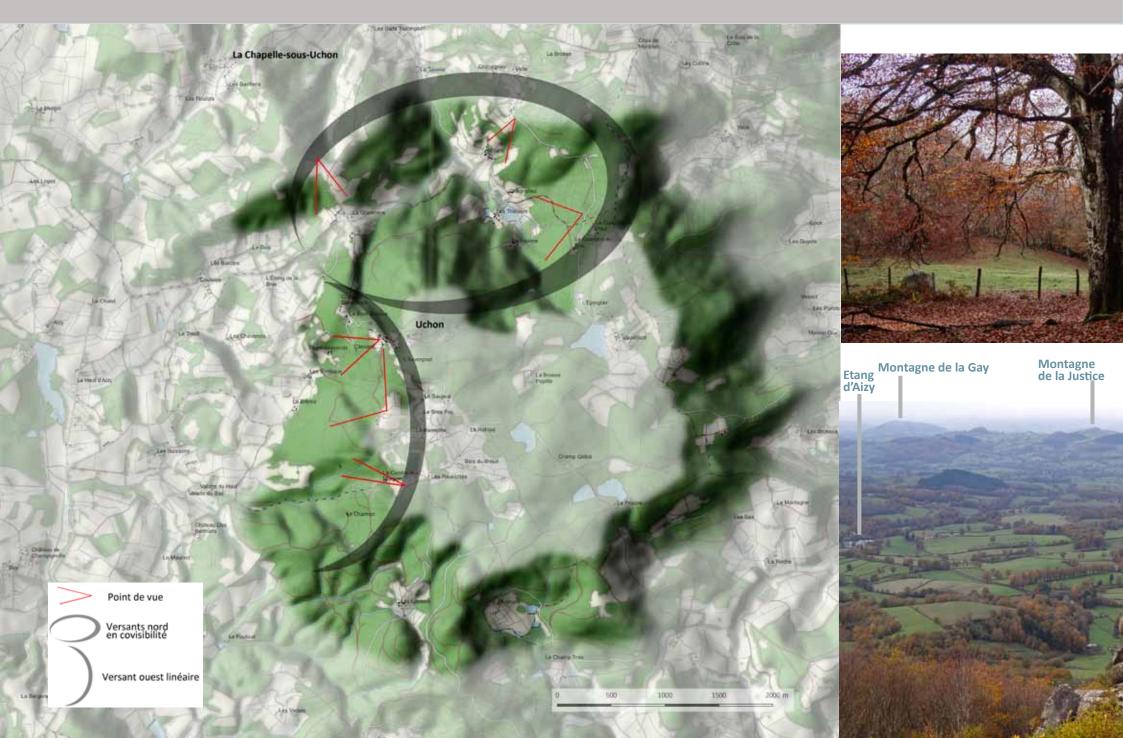
De petites clairières

Des perceptions intimes

Des ambiances successives



16 ANALYSE PAYSAGERE



Des versants boisés et des panoramas



Les hauts du massif sont majoritairement occupés par les boisements tout comme les versants. Les ambiances forestières sont multiples, allant de la majestueuse hêtraie-chênaie au sous-bois transparent et lumineux, aux fûts verticaux des plantations de douglas au sous-bois sombre.

La forte présence des boisements influence largement la perception du site, car les vues lointaines sont très refermées même à l'approche des rebords de la partie sommitale du massif d'Uchon. Souvent seul le changement de topographie, la rupture de pente, laissent supposer la présence potentielle d'un panorama. On peut deviner ce dernier par transparence mais il reste difficile d'en percevoir l'étendue. Cela est particulièrement prégnant sur toute la partie ouest du massif d'Uchon compte tenu de l'ouverture de la vallée de l'Arroux et de la pente forte des versants. Quelques prairies, ou la trouée d'une coupe dans un boisement de feuillus, ouvrent ponctuellement des vues.

Le belvédère des roches du Carnaval offre par contre un panorama immense, le regard survole la vallée de l'Arroux en direction de la Montagne Morvandelle, grâce à la gestion du site sur plusieurs hectares pour dégager les chaos maintenir les pelouses et les landes. Au nord, les versants de part et d'autre du vallon du ruisseau du Moulin forment une aire de covisibilité, jusqu'au hameau de la Gravetière.

Des versants forestiers

De rares ouvertures depuis quelques prairies

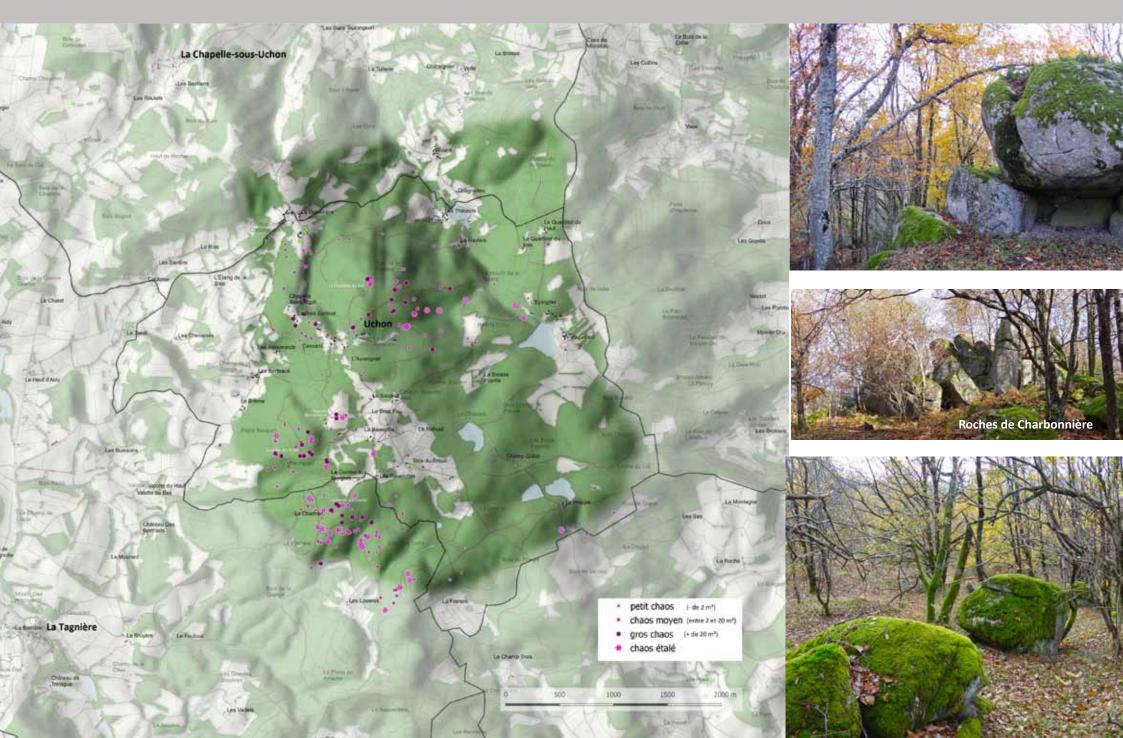
Des vues fugaces à travers les branches

Des panoramas vers l'ouest

Une aire de covisibilité au nord autour du vallon du ruisseau du Moulin



18 ANALYSE PAYSAGERE



Des chaos secrets, éparpillés et étonnants





Les nombreux chaos animent les paysages d'Uchon d'une présence qui intrigue et que l'on ne réalise pas tout de suite compte tenu des vues cloisonnées. Il faut dire aussi que même si certains sont monumentaux, leur hauteur reste à une échelle modérée d'une dizaine de mètres de hauteur au maximum. On les retrouve de place en place, isolés ou en groupe, sur des replats, des fortes pentes, des hauts de versants.

Soudain on réalise qu'ils sont très nombreux, animant le paysage de leur présence mystérieuse, mêlant la réalité de la géologie, l'interprétation des formes presque animales parfois ou plus anonymement organiques. Ils mêlent l'origine des temps et l'œuvre d'art naturelle, un land-art particulier auquel l'homme n'a pas pris part. C'est aussi cela qui interpelle face à ces agencements, ces éboulis, ces compositions ... comme si une force en avait orchestré l'avènement. Ils intriguent, on s'y projette, laissant libre cours à son imaginaire. Aucun ne peut rester indifférent. C'est pour chacun en fonction de sa sensibilité une découverte, une confrontation, une réflexion. Il n'est pas étonnant que les légendes ou plus pragmatiquement l'histoire s'en soient saisies, ouvrant la porte d'un imaginaire collectif encore vivace, empreint de force tellurique ou de spiritualité.

Médiateurs du paysage, ces chaos révèlent, bien sûr, mais initient aussi un lien au site, au panorama, ou à la forêt qui en forme l'écrin. Pour les rencontrer, il faut marcher, chercher, se perdre, avoir l'impression d'une découverte unique et primaire, un retour aux sources, qui place le visiteur dans un moment finalement peu fréquent dans notre monde moderne.

Des roches essaimées sur tout le massif

Des roches éparpillées, empilées ou solitaires

Des chaos au milieu des bois

Des pierres qui frappent l'imaginaire



















La perception des chaos







De nombreux facteurs influencent la perception des chaos rocheux. C'est d'abord une visite, un côtoiement, un regard... qui sont influencés par l'emplacement du chaos, son isolement ou non, sa forme et sa taille, son environnement.... Tous ces facteurs soulignent des points de vigilance pour leur préservation, leur gestion et leur mise en valeur.

Découvrir de loin ou par surprise

Le mode d'approche et la façon dont on découvre les chaos participent fortement à leur identité et l'émotion de leur découverte. Certains se découvrent de loin, petit à petit, d'autres soudainement avec un effet de surprise. Ces mises en scènes sensibles sont liées à la nature de leur entourage (forêt, chemin, relief).

Abords forestiers, abords dégagés

Certains chaos apparaissent dans un écrin forestier. Une intériorité se dégage, on a l'impression d'être le seul à le découvrir. Le sous-bois participe à l'ambiance du chaos, il peut être lumineux et aéré ou plus sombre sous les plantations de douglas. Lorsque les abords du chaos sont dégagés et ouverts, avec une végétation rase, le chaos devient un élément dans une vue d'ensemble. Il renvoie alors à son entourage.

Dessus, dessous, dedans, au contact

La découverte de proximité induit un rapport physique au chaos, qui à chaque fois génère des sensations différentes. Pénétrer au cœur du chaos met en osmose avec lui. Le gravir pour accéder à son sommet permet de le vaincre et d'accéder à la vue. Le voir en contre-haut dans la pente impressionne par l'appareillage des roches monumentales. Pouvoir en faire le tour démultiplie les angles de vue. Le toucher intervient aussi, pour appréhender la roche ou la mousse qui l'habille d'un manteau vert en sous-bois.

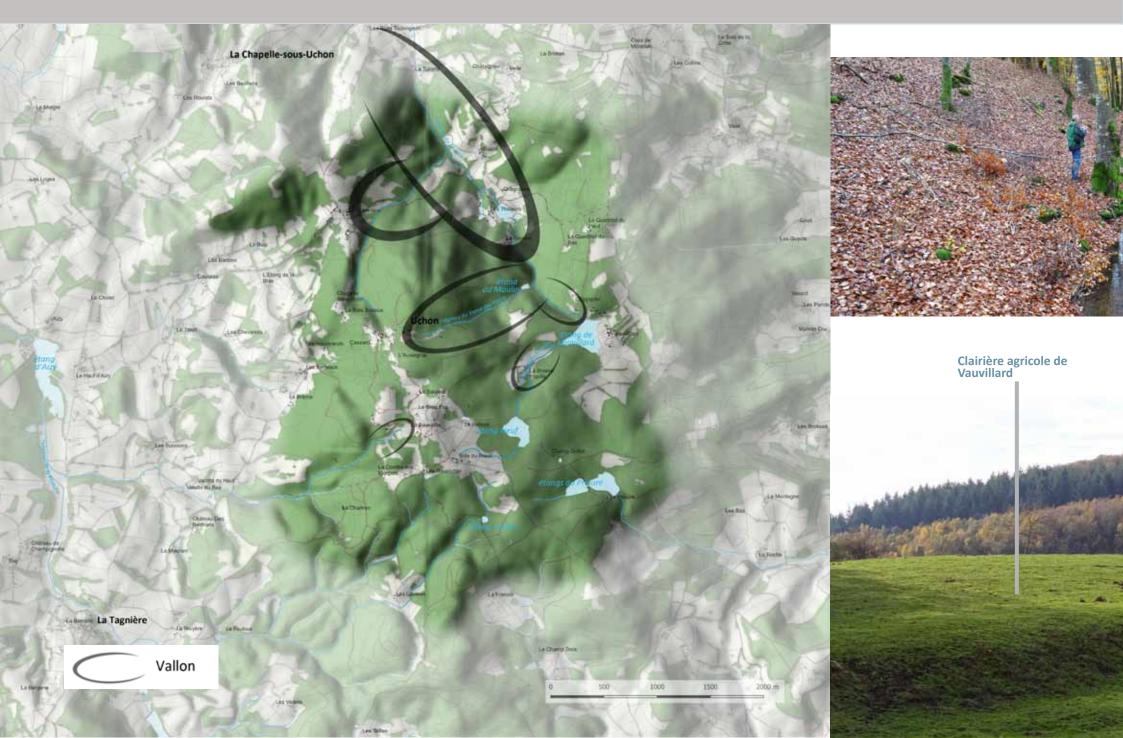
La roche et le panorama

Quelques chaos se retrouvent au milieu de prairies, dans un paysage très ouvert. Ils participent à la composition globale du panorama. Sur un versant ouvert, ils peuvent parfois passer au second plan tout en étant un élément moteur pour la visite des lieux. Le panorama peut s'imposer. On s'installe sur la roche pour admirer la vue. Les formes singulières de certaines roches attirent et forment un point d'appel.

Groupes et individus

Certains chaos sont isolés ou se perçoivent comme tel. D'autres forment des groupes sur un périmètre restreint. La perception fait alors intervenir la comparaison, l'appréciation de la dispersion et des agencements des différentes roches. La répétition impressionne et intrigue. Une force d'ensemble se dégage, due à l'effet de groupe qui crée un site d'une plus grande ampleur.

22 ANALYSE PAYSAGERE



Des ruisseaux forestiers et des étangs lumineux



Paradoxalement sur ces hauteurs, l'eau est bien présente et anime le paysage forestier. Le plateau ondulé d'Uchon est le point de départ de plusieurs ruisseaux qui creusent des vallons de profondeurs et d'amplitudes variables. Ils ne sont pas forcément visibles de prime abord en raison des vues limitées. Leurs parcours offrent pourtant des ambiances étonnantes avec l'eau vive. Comme par exemple le ruisseau du Moulin s'écoulant sous un couvert forestier d'arbres de haut jet, tapissé de feuilles mortes, ponctué de roches, au fond d'un vallon profond aux fortes pentes. A d'autres endroits la végétation peut recouvrir le ruisseau qui s'enfriche, brouillant la lisibilité de son parcours.

Plusieurs étangs, calmes et tranquilles, enchassés dans la forêt ou en bordure d'une clairière, révèlent également l'eau avec une certaine intériorité. Ils sont situés en tête de ruisseau, sauf l'étang du Moulin au fil du ruisseau. Ces grands miroirs, à la fois lumineux et statiques, presque mélancoliques voir romantiques, forment des ouvertures précieuses dans ce paysage cloisonné. Ils constituent des buts de promenade sur un périmètre restreint.

Des ruisseaux forestiers discrets

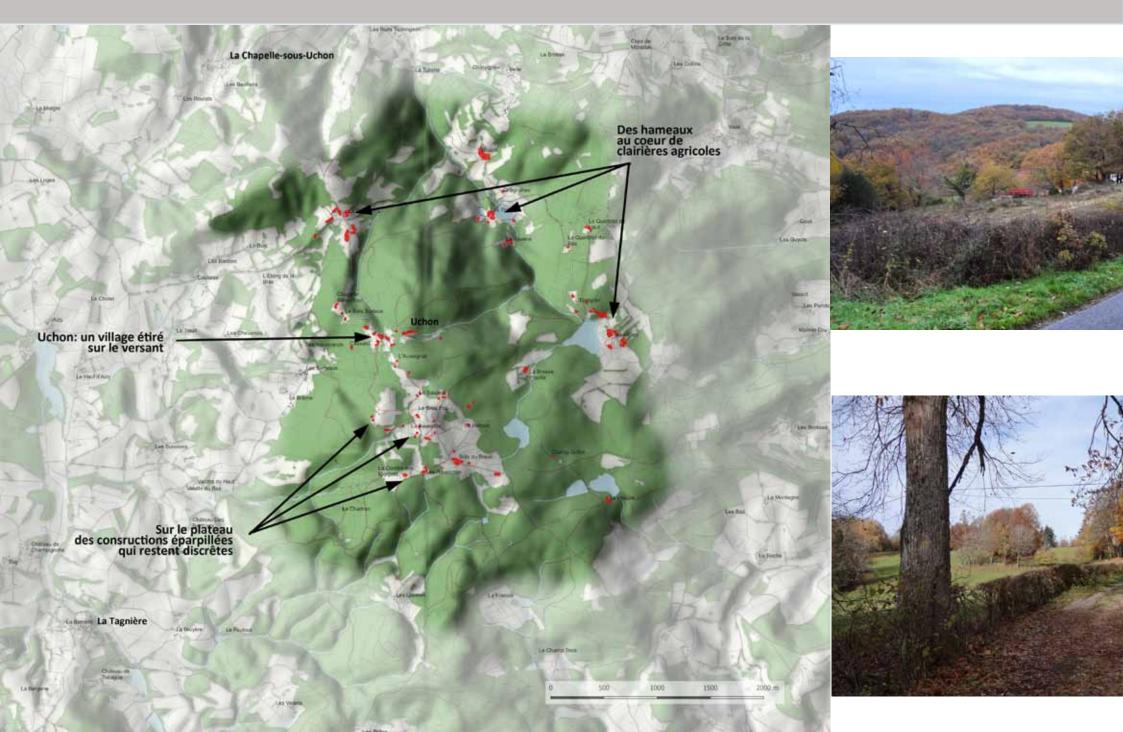
Des vallons encaissés au nord

Eaux vives et eaux calmes

Des étangs forestiers secrets

De grands miroirs d'eau lumineux





Un village étalé et des clairières habitées



La présence du bâti reste discrète dans ce paysage forestier et s'étire au fil des routes ou ponctue les clairières. L'église, quelques maisons et les vestiges du l'ancien château forment un petit ensemble qui constitue un des lieux incontournables d'Uchon, mainte fois photographié et représenté, comme une image identitaire forte. Autrefois situé au sein d'un paysage ouvert, ce bâti reste aujourd'hui peu visible. Grace à la prairie en dessous du village qui ouvre un panorama vers l'Arroux, il est possible d'entrevoir cette partie du village sur le versant depuis l'ouest. La route monte vers la mairie et la stèle, au croisement de la RD 228 et 275, marque la fin du village.

Les hameaux prennent place dans les clairières agricoles, créant un point focal dans ces ouvertures limitées. Sur le plateau, les constructions se sont éparpillées mais elles restent discrètes grâce au cloisonnement du paysage par les bois. Un village perché

Une silhouette qui disparaît

Un village étiré

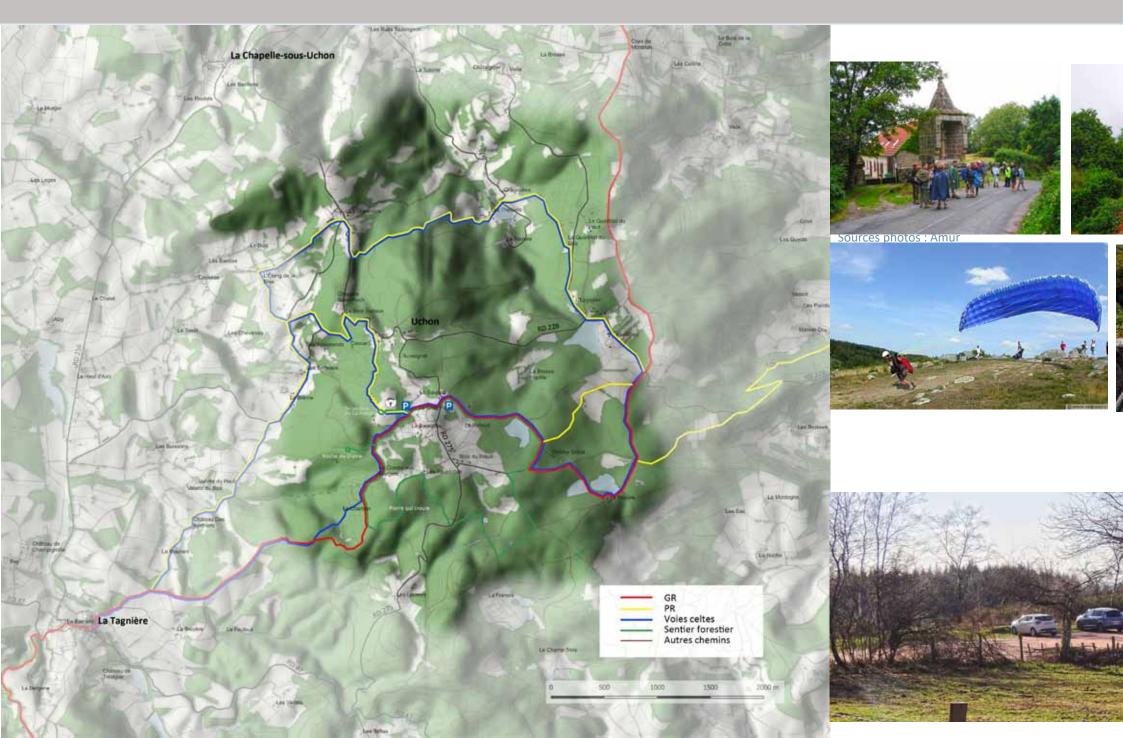
Un patrimoine bâti

Des hameaux dans les clairières

Des maisons isolées







Un site fréquenté







Plusieurs parkings ont été aménagés pour l'accueil du public

Comme en témoigne les nombreux blogs de marcheurs randonneurs ou d'amateurs de nature, ainsi que le grand nombre de photos sur internet, Uchon et ses environs sont fréquentés par de nombreux usagers, qui peuvent venir de très loin. La commune reçoit environ 5000 visiteurs par an. Même au cœur de l'hiver ou avec une météo aléatoire, il n'est pas rare de voir quelques voitures arrêtées à un point de rencontre pour fréquenter le site, des personnes sur les chemins, pour l'accès au rochers du Carnaval, dans les bois à la recherche de champignons, ou pour un déjeuner à l'auberge, ou encore autour des chaos répertoriés et connus. Il y a ici de toute évidence une ambiance et des atouts qui rassemblent et attirent : un morceau de montagne que l'on peut s'approprier facilement. Le massif d'Uchon, contraste avec les alentours par sa nature montagneuse et forestière, et propose en quelque sorte une expédition dépaysante, aux multiples attraits.

Une montagne accessible

Des activités de plein air : randonnée, parapente

Un dépaysement assuré

Des belvédères renommés

Des chaos légendaires réputés

De nombreux sentiers







Des pierres de légende

D'énormes blocs de granit jonchent le territoire d'Uchon. Ils sont appelés ici ou là : Pierre qui croule, Chambre du Boa, Caverne à Mandrin, Pierre à Cran ou Griffe du Diable. Nombreux sont ceux qui ont des noms d'animaux évoquant leurs formes singulières. Ces blocs aux formes étonnantes et évocatrices ont excité l'imaginaire et plusieurs légendes leurs sont attachées.

Rochers du Carnaval

La griffe du diable

On sait qu'en 1908 Hyppolyte Marlot, un folkloriste, recueillit à Uchon, de la bouche d'un habitant, le récit de La griffe du diable, sous une forme un peu différente que celle qui est racontée aujourd'hui (Delmas, 2007). La légende de la griffe du diable partage avec le corpus de littérature orale national, le personnage très répandu du diable et les motifs récurrents du « diable dupé » ou du « pacte avec le diable » (cf. C. Seignolle, « Les évangiles du diable », 1994).

Mais on peut noter également que cette légende s'inscrit dans la spécificité régionale des « pierres à légendes » et qui plus est des pierres portant des empreintes de personnages fantastiques. Dans le Morvan en particulier et un peu plus largement en Bourgogne Franche-Comté, on recense toute une série de pierres sur lesquelles sont ancrées des récits légendaires et qui portent l'empreinte physique de leurs protagonistes (le diable, gargantua, etc.). On retrouve des « pierres du diable » et des « griffes du diable » à plusieurs endroits : Sommant (71), St-Valbert (70), Vulvoz (39), St Dizier l'Évèque (90), etc...

A noter aussi qu'on trouve une très proche version de cette légende dans un village voisin, à Dettey. Il y a probablement eu des phénomènes d'emprunts entre ces deux sites. La version telle qu'elle est racontée à Uchon (et à Dettey) aujourd'hui est une variante tout à fait originale et locale qui ne se raconte nulle part ailleurs.

Le salon du diable

Le salon du diable convoque à nouveau la figure récurrente à l'échelle nationale du diable et de ses créatures. Il semble cependant que le motif du salon du diable soit une variante locale tout à fait originale.

La pierre qui croule

La légende de la pierre qui croule semble être elle aussi, une adaptation locale d'un motif, présent à l'échelle nationale, des « pierres tremblantes ou branlantes». Beaucoup de ces pierres sont associées dans le monde chrétien à des jugements et en particulier à des jugements de fidélité, comme c'est le cas à Uchon.

Décrite par Buliot, cette pierre qui croule d'Uchon aurait marqué autrefois

la limite de trois justices seigneuriales. Seignolle fait également état d'une autre pierre à 600 mètres en face « la pierre du Haut du Clou » qui ne nous a pas été mentionnée dans les entretiens mais qui « servait, dit-on, de tribunal dans les tenues des cours de justices » (Seignolle, 1997).

La grotte à Mandrin

La légende de la grotte à Mandrin d'Uchon se rattache au genre plus construit de l'épopée (emboîtement de plusieurs récits légendaires autour d'un même héros) Le passage de Mandrin est attesté à Autun en 1754. Cette figure légendaire est opérante à l'échelle inter-régionale (Auvergne Rhône-Alpes et Bourgogne Franche-Comté) et on trouve, comme à Uchon, dans plusieurs endroits de ce territoire des « grottes à Mandrin ». Même si le passage à Uchon du célèbre brigand n'est pas documenté, on observe un fort processus d'appropriation locale à Uchon, où cette figure légendaire est actualisée régulièrement et agrège des figures locales de bandits et de marginaux (les Noirs, les braconniers, etc.). Elle semble faire écho à l'idée répandue au 19e siècle que les bois d'Uchon et notamment la Ravière étaient réputés dans les communes voisines pour abriter des braconniers et des brigands (Chazelle, 1932 ; Truchot, 1949).

Le lieu de culte celtique

Le lieu de culte celtique est un motif récurent à l'échelle national et régional, dans toutes les régions granitiques propices à ce genre d'imaginaire. Il n'y a, à priori, pas vraiment de particularité locale. La légende du lieu de culte celtique est un motif beaucoup plus contemporain. Il correspond à une mode et un engouement populaire national pour l'histoire et l'imaginaire celte qui a émergé au 19e siècle et s'est notamment fortement répandu dans le Morvan dans les années 1970 à 1980 avec les découvertes archéologiques.

Des pierres de légende

L'enquête menée par la « Maison du patrimoine oral de Bourgogne» en 2020 révèle la présence d'un maillage narratif particulièrement vif et dense à Uchon.

Des légendes anciennes

Plusieurs des légendes d'Uchon sont au moins antérieures au 19e siècle, en rappelant qu'avant la fin du 19e siècle, l'intérêt pour la littérature orale était moindre voire quasi inexistant. Les nombreuses légendes sont donc répertoriées sur le site même de la commune d'Uchon et plus largement sur un périmètre étendu au canton voire au département, notamment durant les années 1930-1940. Il est intéressant de noter que les légendes d'Uchon ont perduré, malgré le fait que la population ait en partie été brassée et renouvelée. Pour une partie d'entre elle, il y a eu rupture partielle ou totale de la transmission familiale. Pourtant les nouveaux arrivants se sont appropriés eux aussi les récits.

Des sites légendaires identifiés

Les amas rocheux situés dans des endroits particulièrement pittoresques ou qui l'ont été avant d'être envahis par les conifères, ont été clairement identifiés ainsi que les légendes inhérentes : c'est notamment le cas de la griffe du diable, de la chambre de Mandrin ou de la pierre qui croule.

Certains amas rocheux sont d'ores et déjà classés et largement décrits et illustrés. Dans le bois de la Ravière, c'est le cas de la roche monumentale et de l'ensemble formé par la pierre qui branle et par la chambre du bois, aussi appelée chambre des fées.

Les amas de moindre importance ou moins remarquables sont absents de la littérature existante, il en est de même pour de nombreux rochers isolés qui nourrissent l'imaginaire des promeneurs, exception faite des rochers de Carnaval, site classé et répertorié.

Les principaux sites porteurs de légendes ou de récits identifiés au fil des entretiens avec les habitants sont : le chaos de la griffe du diable, le chaos de la pierre qui croule, la grotte à Mandrin, l'ensemble des chaos du salon du diable, la pierre de la dame, le peut-crot, le lieu de culte pré-celtique, le chêne du lot.

Les récits légendaires se sont donc attachés en majorité aux chaos granitiques. Toutefois, des personnages et des figures locales peuplent aussi la transmission orale et l'imaginaire local, comme les Nouères, une famille de braconniers/brigands, ou le Lazarre de la beurche, le bougueu, ...

Justice et rebelles

L'examen des récits entendus à Uchon dégage plusieurs motifs récurrents qui forment une thématique transversale autour des notions de justice et d'injustice. La pierre qui croule identifie les coupables d'adultère. Dans la légende de la griffe du diable, une jeune fille se fait justice en usant de la ruse. Dans l'histoire du peut-crot, le charretier est puni de son impureté pour avoir juré et la cloche enfouie ne sonne plus que pour les âmes pures. La grotte à Mandrin se réfère à un bandit qui faisait lui-même justice. Les personnages locaux sont souvent des figures de rebelles, de marginaux qui échappent à la justice ou aux normes de la société.

Des légendes qui participent à l'attachement au territoire

Les Uchonnais sont donc particulièrement attachés au potentiel légendaire d'Uchon. Ils perçoivent ce lieu comme une terre de légendes qui nourrit une « ambiance particulière », une « vibration unique », une dimension « mystérieuse », revendiquée par beaucoup d'habitants.

Les entretiens montrent également que les habitants sont attachés à un paysage qualifié d'attractif et d'original et dont la spécificité granitique est une composante essentielle, notamment les chaos. Cet attachement au paysage fonctionne également aujourd'hui avec la forêt de feuillus, élément constitutif de la cartographie de l'imaginaire territorial des habitants.



La Pierre qui Croule

La « Pierre qui Croule » d'Uchon, en réalité située aux confins de la commune de La Tagnière, est une grosse pierre presque ronde situé à l'orée du bois d'Escrots. Ce bloc de granit de huit mètres de large et de 2 mètres 30 de haut, pesant plus de 20 tonnes, repose par une surface de contact très réduite sur un autre bloc arrondi émergeant du sol.

Au milieu du XIXe siècle, elle jouissait jadis d'une propriété curieuse, celle d'osciller du nord au sud à la moindre pression. C'était mystérieux et divertissant. Les savants expliquaient déjà le phénomène.

Mais pour les habitants, la « Pierre qui Croule » était auréolée de surnaturel. Les anciens, paraît-il, la consultaient comme un oracle, et leurs descendants, vigilants gardiens des traditions ancestrales, la prenaient encore pour arbitre. Seulement, par une singularité de leur nature, ils l'avaient transformée en juge spécialiste de la fidélité conjugale. Quelque mari jaloux concevaitil des doutes sur la sagesse de son épouse ? Il l'amenait de gré ou de force à la « Pierre qui Croule ». Et là, de son doigt tremblant, l'inculpée devait mettre le juge en mouvement. Le nombre des oscillations fixait, sans erreur possible, le soupçonneux conjoint sur son bonheur ou son infortune.

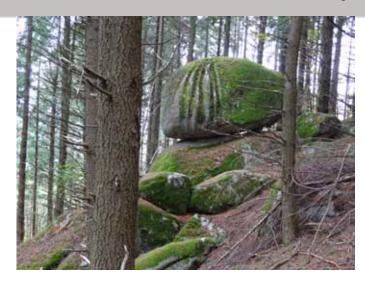
Que de drames, que de comédies se jouèrent à l'ombre du rocher ! Les bonnes langues disent même que certaines villageoises à l'âme inquiète venaient en cachette s'exercer à risquer l'épreuve. Néanmoins, la « Pierre qui Croule » était la terreur des petites Morvandelles à tête folle, la bête noire aussi de tous les cogs de village. Une longue rancune s'amassait contre elle et devait, tôt ou tard, causer sa perte.

C'est en l'année 1869 que l'événement survint. Mortifiés par les méfaits de la pierre, naïvement curieux, surtout, d'en connaître le secret, les gars du pays, par un beau matin, s'acheminèrent au bois d'Escrots avec des cordes, une paire de bœufs et des leviers solides. Ils arrivent, lient étroitement le roc et attellent les bœufs à la corde. Puis, les leviers posés, l'attaque commence dans un effort combiné de pesées et de tractions. Comme surprise d'abord, la pierre vacille désespérément, mais résiste, Et c'est en vain que, tendue par les bœufs, la corde grince ; c'est en vain que les hommes halètent dans une poussée rageuse, le bloc les narque et paraît inébranlable.

Alors les assaillants se piquent au jeu. On court chercher du renfort, l'attelage est doublé, l'assaut recommence, furieux. Cette fois, la pierre, lasse de tant d'affronts, après une oscillation suprême, quitte son pivot, se déplace de quelques pouces et se condamne pour toujours à l'immobilité. Ce fut tout ! Une bande de niais venait, en une heure, de détruire l'œuvre patiente des siècles. A présent, rien n'est changé.

Le roc est toujours là, énorme sur son socle de granit. Mais, ne l'interrogez plus, son âme est absente. Absente ? En est-on sûr ? Arc-boutez-vous contre la pierre ; imprimez-lui une secousse et vous la sentirez tressaillir. Un rien, peut-être lui rendrait la vie, et quelque puissant vérin, prudemment secondé par des coins mis à propos, suffirait sans doute à rétablir l'oracle.

Pierre qui croule, Griffe du Diable...





La Griffe du Diable

La Griffe du Diable est le plus beau rocher d'Uchon, roche de 6 mètres de long et 3 m 20 de haut, avec ses griffures verticales dont la profondeur atteint 30 centimètres.

« Il y a bien longtemps, Toulon-sur Arroux ne possédait qu'un petit pont menaçant ruine ; les notables du pays, réunis un soir d'hiver, décidèrent de le remplacer par un grand et beau pont de pierre qu'on inaugurerait le jour de la fête de Pâques. La tâche fut acceptée par un entrepreneur qui avait une grande et belle fille. L'homme travailla d'arrache-pied et il ne manquait, la vieille de Pâques, que la clé de voûte. Le maçon la voulait forte et d'un seul bloc mais on ne trouva dans le voisinage aucune pierre qui convînt. L'entrepreneur se désespérait et se vouait à tous les Diables.

Aussitôt, le Diable apparut et lui proposa : « La clé de voûte sera en place demain matin avant le chant du coq, mais tu me donneras ta fille. » L'entrepreneur hésita puis finalement accepta. Or sa fille avait entendu la conversation. Elle se rendit aussitôt prés de son amoureux et lui dit : « Mets ton gros coq dans un sac et montons vite à Uchon (qui est un sommet rocheux à 15 km au nord-est de Toulon-sur-Arroux)!

Ils y arrivèrent aux environs de minuit et virent le Diable se précipiter sur un gros rocher pour l'emporter à Toulon. Ils lâchèrent alors le coq qui, tout heureux d'être libéré, se mit à chanter. Au chant du coq, le Diable crut que l'aube était là et que le jour allait se lever : il s'envola en lâchant la pierre sur laquelle il laissa l'empreinte de ses griffes. La pierre se voit encore, avec sa griffade, au bord de la colline, au-dessus de la vallée.

Les habitants, émus par le récit qu'en firent les deux amoureux et amusés par leur ruse, décidèrent d'aider l'entrepreneur à mener à bien la fin des travaux. La clé de voûte du pont fut remplacée par plusieurs pierres bien ajustées. Le mariage fut célébré en grande pompe peu de temps après.

Sources:

- Les Rochers d'Uchon et leurs légendes- AMUR
- Huit jours à Uchon Truchot 1934
- Uchon, histoire, légendes rochers Chazelle 1932

Grotte à Mandrin,



Sous les amas rocheux, plusieurs cavités naturelles apparaissent, dont certaines ont pu servir d'abris temporaires



L'entrée de la Grotte à Mandrin, sous la base de la Roche du Diable



La Chambre du Loup ou Grotte aux Fées

Au sein des amas rocheux et des empilements de pierres, plusieurs cavités naturelles apparaissent, dont certaines ont pu servir d'abris temporaires.

La Grotte à Mandrin

La base de la Griffe du Diable, plus étroite que le sommet, repose sur une autre roche de 5 mètres de haut, dont la partie inférieure est creusée d'une cavité pouvant facilement abriter une grande personne. C'est la Grotte à Mandrin. On a raconté qu'en 1754 le célèbre bandit, se trouvant dans la région, est venu plusieurs fois s'abriter à Uchon. Est-ce exact ? Nul ne le sait. Mais c'est tout au moins vraisemblable, puisqu'en décembre de la même année, il se fit remettre par la ville d'Autun une rançon de 10.000 livres.

La Chambre du Loup ou Grotte aux Fées

Dans le bois de la Ravière, au pied d'un amoncellement de blocs, la Chambre-du-Bois, grotte de 3 mètres de profondeur et large de 2 mètres, est recouverte, à hauteur d'homme d'une large pierre inclinée. L'entrée est à demi masquée par une autre roche. D'après les vieilles gens du pays, cette grotte, connue également sous les noms de Chambre du Loup et Grotte aux-Fées, aurait fréquemment servi d'abri et de repaire aux malfaiteurs.

Grotte aux Fées, Pierre à cran, Pierres à bassin...



Pierres à cuvettes à St-Symphorien de Marmagne





Les pierres à bassin

Sur la commune de St-Symphorien-de-Marmagne, le vallon du Grisy, un petit affluent du Mesvrin, est « sans conteste, celui de tout le territoire autunois qui renferme le plus grand nombre de pierres à bassins; on les compterait par centaines sur un parcours qui n'excède pas deux lieues.

Quelques-unes seulement de ces pierres ont reçu un nom spécial ou l'honneur d'une légende populaire; Nous citerons les plus remarquables de cette riche collection, en commençant par celle qui a conservé le nom caractéristique de Pierre tient l'eau, près de Grisy.»

La Pierre à Cran

«Au point culminant de l'arête qui sépare les vallées de la commune d'Uchon de St-Symphorien-de-Marmagne, en un lieudit Pierre au cran, on trouve un autre massif de rochers dont le plus remarquable se compose d'une base de deux mètres de haut, soudée au sol, sur laquelle repose à mi-joint, ainsi que certaines pierres croulantes, un bloc oblong de 5 m 40 sur 3 m 20 de large, terminé en plate-forme. Sur cette esplanade naturelle s'allonge un grand bassin de 1 m 70 de long sur 0 m 75 de large et 0 m 42 de profondeur.

Cette cuvette porte le nom de Mai de la Pierre au Cran, à côté d'elle on en voit une très petite qui est, dit-on, l'empreinte des pas de Notre-Seigneur ainsi que celle de la pointe de son bâton. L'eau de pluie y séjourne en toute saison, et ce phénomène si simple a frappé, ici comme en Auvergne, comme dans le Morvan et dans bien d'autres lieux, l'esprit des populations qui, presque partout, ont attribué à cette eau des vertus curatives. Aussi venaiton autrefois s'y laver la tête contre la teigne, ainsi qu'à la célèbre Pierre aux neufs gradins du département de la Creuse. »

Sources

- Les Rochers d'Uchon et leurs légendes- AMUR
- Huit jours à Uchon Truchot 1934
- Uchon, histoire, légendes rochers Chazelle 1932
- La mission et le culte de St-Martin, d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays éduen 1892









Extrait de la plaquette «Les rochers du Carnaval, sentier de découverte» réalisée par le Conservatoire des espaces naturels de Bourgogne

Une portion du Morvan

La région d'Uchon fait partie géologiquement du Morvan, formé de terrains primitifs et granitiques. Elle est séparée de la chaîne des Monts du Morvan par la faille de l'Arroux, ce qui en fait l'originalité.

Un plateau de granite à gros grains

Le plateau d'Uchon correspond au vieux socle hercynien, soulevé lors des mouvements alpins. La roche mère a subi de nombreuses cassures. Par la suite, le granite de Luzy, à grains grossiers et à gros cristaux de feldspath peu résistant, s'est désintégré sous l'effet de l'air et des intempéries, donnant naissance à un épais manteau d'arène.

Des chaos granitiques en boule

Le secteur d'Uchon comprend le plus bel exemple de chaos granitique de Bourgogne.

En période de climat pluvieux, le granite porphyroïde du massif d'Uchon formé à l'aire primaire, a subi une altération intense.

Au fil des millénaires, le gel et les variations de température accentuent les fissures présentes naturellement dans le granite jusqu'à casser la roche et la séparer en blocs. L'eau de pluie peut alors s'infiltrer et dissoudre peu à peu le granite en un sable appelé « arène granitique».

Une fois l'arène entraînée par les eaux de pluie dans la pente, les blocs de granite modelés par l'érosion apparaissent alors. Certains basculent et s'empilent formant des chaos granitiques aux formes insolites et défiant les lois de l'équilibre.





Le chaos
rocheux
Ces empilements
de blocs rocheux
apparaissent
régulièrement
dans les versants
et les sous-bois.
Plusieurs d'entre
eux constituent des
sites pittoresques
renommés d'Uchon.





La roche isolée Ces blocs solitaires ponctuent les versants, souvent en contre-bas de chaos rocheux dont ils se sont séparés.





Le chaos étalé
Formés d'une
multitude de petits
blocs érodés,
ils constituent
des ensembles
qui s'étalent en
sous-bois sur des
espaces imortants.





La roche et la pierre - les éléments du paysage 41



Le granite Le granite d'Uchon présente souvent des grains grossiers et de gros cristaux de feldspath blanc peu résistant. En sous-bois, les roches sont souvent couvertes de mousses, formant alors de grosses boules vertes.





Le mur de pierre De nombreux murs de pierre accompagnent les routes et chemin, tantôt constitués de gros blocs, ou de moellons plus ou moins équarris.

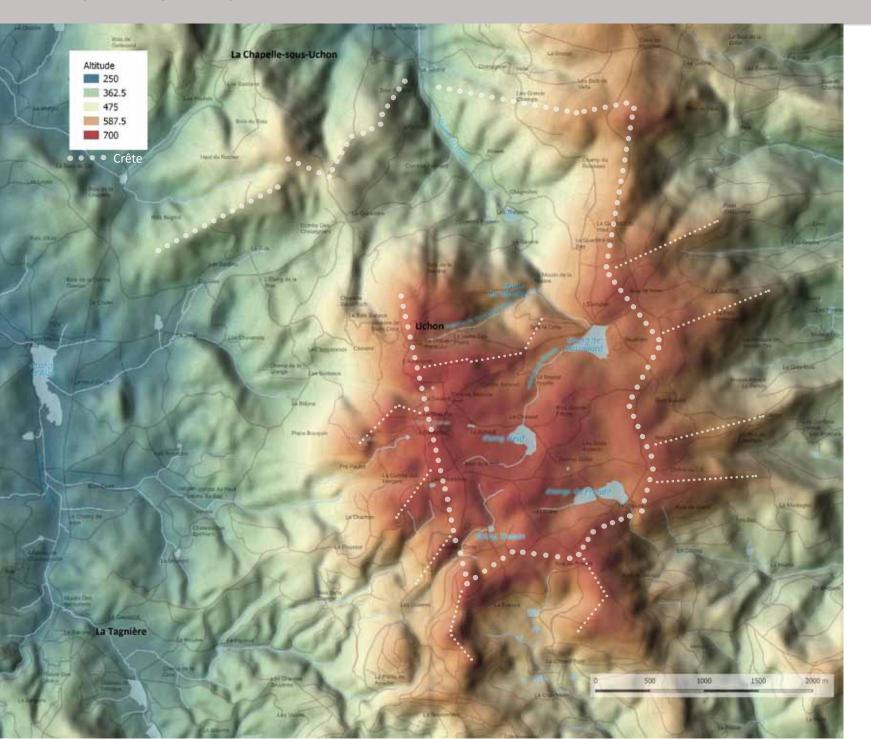








La pierre de construction Le granit d'Uchon donne sa teinte grise et une unité aux constructions du village.



Un relief élevé, isolé par des vallées

Le massif d'Uchon forme un massif élevé qui domine de 350 m à 400 m les territoires alentours. Il est délimité par les vallées creusées par des affluents de l'Arroux (la Planche à l'ouest), du Mesvrin (la Brume, à l'est) et de la Bourbince (la Sorme au sud) qui ouvrent des couloirs bocagers aux pieds des versants forestiers.

Au nord, des crètes qui limitent les vues

Au nord, une ligne de sommets élevés s'élève entre la Chapelle-sous-Uchon et le hameau de la Gravetière, formant une crête qui ferme les vues.

Des versants pentus

Les versants sont vigoureux, avec des pentes pouvant atteindre les 40%. Ils sont entaillés de petits vallons secondaires qui forment de petits cirques notamment au sud vers la vallée de la Sorme et à l'est vers la vallée de la Brume.

Au centre un plateau vallonné

Le sommet est constitué d'un petit plateau bosselé d'environ 2 km sur de 2 km de large. Les altitudes, comprises entre 630 m et 650 m, culminent au signal d'Uchon, à 681 m.

Le vallon du ruisseau du Moulin draine le plateau vers le nord

Au coeur du plateau d'Uchon, le ruisseau du Moulin draine les terrains vers le nord-est dans un premier temps, puis il prend ensuite une direction nord, sculptant une profonde vallée qui va rejoindre celle du Mesvrin à Mesvres.

La montagne d'Uchon donne naissance à d'autres cours d'eau permanents, tous de petite taille et à pente forte, comme le ruisseau du Verne des Plains dans la forêt de la Ravière.

Des étangs lumineux

Plusieurs étangs sont issus de levées qui retiennent l'eau des ruisseaux. Au sud se sont les deux étangs du Prieuré qui couvrent 5 ha.

Au nord, le ruisseau du Moulin est barré de quatre levées qui forment autant d'étangs successifs : l'étang Neuf (3.5 ha) l'étang de Vauvillard (5 ha), l'étang du Moulin, l'étang des Theurets. Ces étangs de pèche sont vidés régulièrement et parfois cultivés durant une année avant la remise en eau.



Le versant boisé

En venant du nord ou de l'ouest, les versants forestiers du massif d'Uchon s'élèvent et barrent l'horizon. Depuis les versants s'ouvrent ponctuellement quelques points de vue panoramiques sur les vallées alentours.



Le plateau valonné Au coeur du massif, s'étend un plateau vallonné au dessus des 600m d'altitude. Essentiellement forestier il est ponctuellement ouvert par des clairières agricoles lumineuses.



Le vallon forestier

Le plateau est sculpté par plusieurs ruisseaux dont certains ont formé des vallons forestiers aux pentes affirmées



Relief et eau - les éléments du paysage 45

L'étang forestier Plusieurs étangs forestiers se découvent au détour d'un chemin, créant un miroir d'eau lumineux au milieu des bois.



L'étang dans la

Clairière
L'étang de Vauvillard
joue sur un registre
légèrement différent des
autres, avec ses berges
s'ouvrant pour partie sur
les collines de prairies.

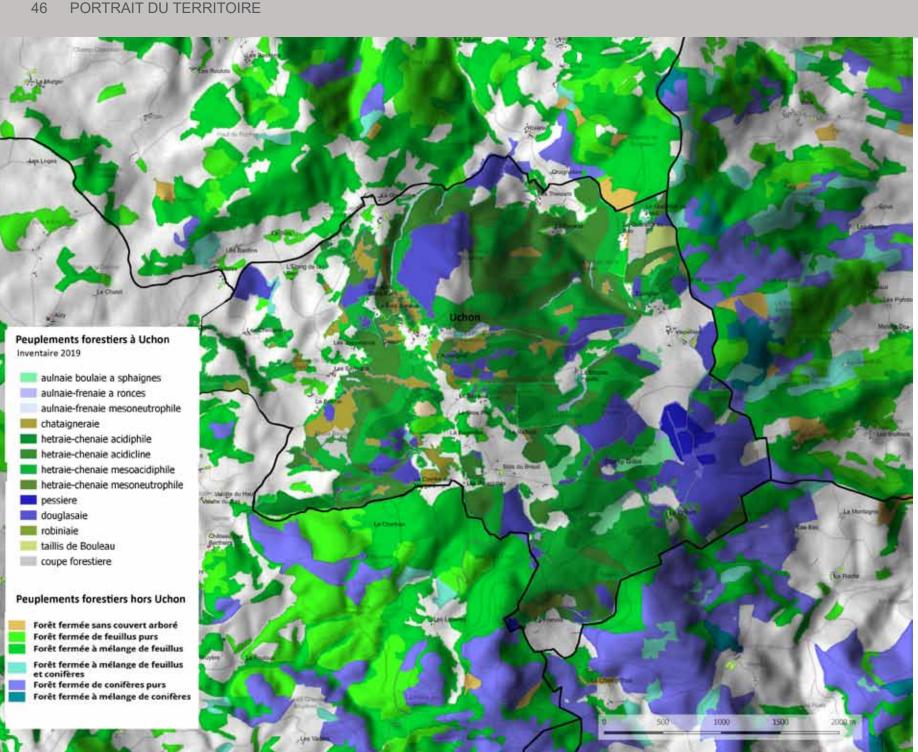


Le ruisseau forestier

Plusieurs petits cours d'eau prennent leur source sur le plateau d'Uchon, formant un fil d'eau qui bruisse en sous-bois







Une montagne forestière

La nature de la roche, les tendances climatiques donnent des sols bruns acides sur lesquels se développent une végétation forestière de type hêtraie-chênaie sessiliflore. La couverture forestière couvre environ les 2/3 du massif.

Une forêt feuillue

Les feuillus le plus souvent traités en taillis et taillis sous futaie sont majoritaires bien que les plantations de résineux progressent.

Les feuillus se répartissent de façon inégale sur la surface du plateau : dans les vallons humides de la Ravière et du Prieuré : le Hêtre, le Chêne Rouvre, le Châtaignier et le Charme dominent. Sur les versants bien ensoleillés, le Chêne sessile et le Bouleau sont plus fréquents.

Des plantations de conifères

Plusieurs plantations monospécifiques de conifères ont également pris place (futaie de Douglas, futaie d'Epicéa commun, futaie mélangée de Douglas et d'Epicéa commun...) créant des contrastes avec le manteau feuillu dominant. A cela, il faut ajouter les peuplements mixtes feuillus-résineux, (Hêtre, Chêne sessile, Douglas) qui parsèment les massifs de la commune.

Les plantations de résineux représentent 25% des boisements si l'on ajoute aux peuplements observés, la majorité des coupes forestières récentes qui ont été réalisées dans des plantations de Douglas.

Des habitats forestiers patrimoniaux

La part des boisements patrimoniaux est très élevée puisqu'ils représentent 67% des peuplements des forêts inventoriées sur le territoire communal. Ce sont les hêtraies, acidophiles et acidiclines, qui constituent le socle de la patrimonialité du territoire, avec plus de 95% des surfaces concernées. Les tourbières boisées, habitats prioritaires, représentent presque 3% des habitats patrimoniaux.

| Habitat forestier | Surface en ha | Surface en % |
|--|---------------|--------------|
| Hêtraies acidophiles subatlantiques | 310.5 | 38.44 |
| Hêtraies médioeuropéennes à Aspérule et Mélique | 209.3 | 25.91 |
| Châtaigneraies | 45.7 | 5.66 |
| Boulaie à Sphaignes | 15.3 | 1.89 |
| Bois des ruisseaux et sources à Fraxinus et Alnus | 7.1 | 0.88 |
| Boulaies atlantiques, planitiaires et collinéennes | 6.2 | 0.76 |
| Plantations de Robinia pseudoacacia | 5.1 | 0.63 |
| Bois des rivières à débit rapide à Fraxinus et Alnus | 2.2 | 0.27 |
| Plantations de conifères exotiques | 183.3 | 22.69 |
| Coupes forestières récentes | 23 | 2.85 |
| Totaux | 807.7 | 100 |

| Habitat forestier patrimonial | Surface en ha | Surface en % |
|--|---------------|--------------|
| Hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à llex aquifolium et parfois Taxus bacata | 310.5 | 57 |
| Hêtraies de l'Asperulo-Fagetum | 209.3 | 38.5 |
| Tourbières boisées | 15.3 | 2.8 |
| Forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior | 9.3 | 1.7 |
| Totaux | 544.4 | 100 |



Source: Etude sur les habitats naturels forestiers de la communne d'Uchon - CAEI -2019

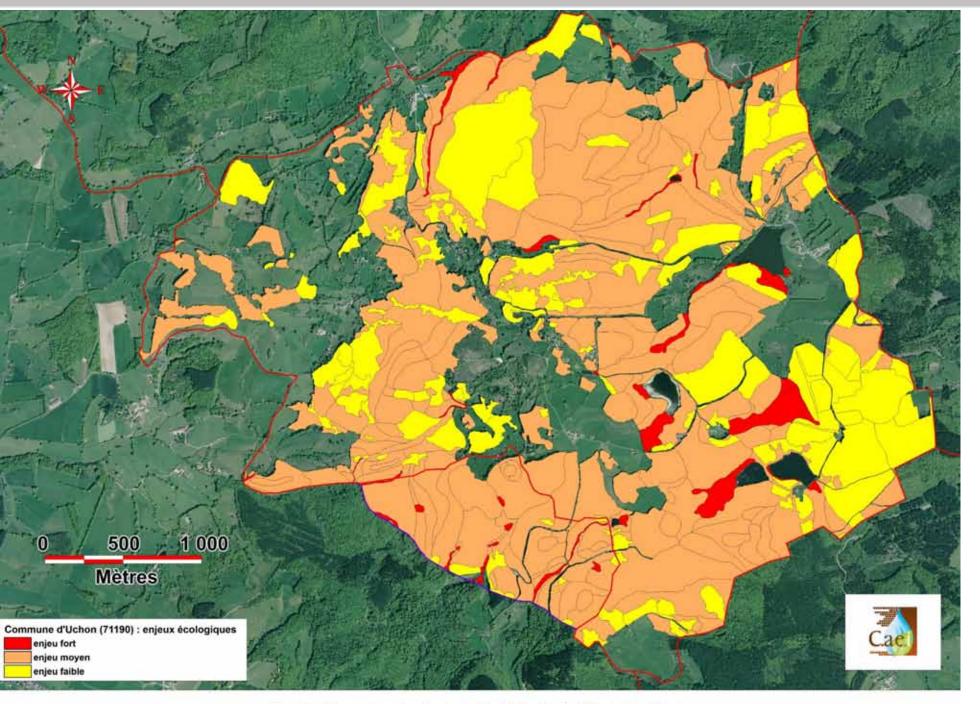


Figure 11 : Enjeux environnementaux vis-à-vis de la flore et des habitats sur l'aire d'étude

Des habitats forestiers patrimoniaux

| Habitats | Statut | Flore patrimoniale associée | Fonctionnalité par rapport à la végétation | Enjeux |
|--|---|--|--|--------|
| Boulaie à Sphaignes (G1.51) | Intérêt prioritaire Code natura : 91D0* | Présence potentielle d'espèce végétale protégée | Forte Zone humide Filtre physique et biologique Habitat refuge de moyenne dimension Corridor avec autres milieux | Fort |
| Bois des ruisseaux et sources à <i>Fraxinus</i> et <i>Alnus</i> (G1.211) | Intérêt prioritaire Code natura : 91EO* | Absence d'espèce végétale protégée | Forte Zone humide Filtre physique et biologique Habitat refuge de faible dimension Corridor avec autres milieux | Fort |
| Bois des rivières à débit rapide à Fraxinus et Alnus (G1.212) | Intérêt prioritaire Code natura : 91E0* | Absence d'espèce végétale protégée | Forte Zone humide Filtre physique et biologique Habitat refuge de très faible dimension Corridor avec autres milieux | Fort |
| Hêtraie acidophile subatlantique (G1.622) | Intérêt communautaire Code natura : 9120 | Absence d'espèce végétale protégée | Moyenne Filtre physique et biologique Habitat refuge de grande dimension Corridor avec autres milieux | Moyen |
| Hêtraie médioeuropéenne à Aspérule et Mélique (G1.6312) | Intérêt communautaire Code natura : 9130 | Absence d'espèce végétale protégée | Moyenne Filtre physique et biologique Habitat refuge de grande dimension Corridor avec autres milieux | Moyen |
| Plantation de conifères exotiques (G3.F21) | - | Absence d'espèce végétale protégée | Faible Filtre physique et biologique Habitat refuge de grande dimension Corridor avec autres milieux | Faible |
| Châtaigneraie à Castanea sativa (G1.7D) | - | Absence d'espèce végétale protégée | Faible Filtre physique et biologique Habitat refuge de moyenne dimension Corridor avec autres milieux | Faible |
| Boulaie atlantique, planitiaire et collinéenne (G1.911) | - | Absence d'espèce végétale protégée | Faible Filtre physique Corridor avec autres milieux | Faible |
| Plantation de <i>Robinia</i> pseudoacacia (G1.C3) | - | Absence d'espèce végétale protégée | Faible Filtre physique Corridor avec autres milieux | Faible |
| Coupe forestière récente (G5.8) | - | Absence d'espèce végétale protégée | Faible Filtre physique Corridor avec autres milieux | Faible |

Des milieux forestiers humides de grande valeur

La couverture forestière sur Uchon et la Tagnière présente des enjeux environnementaux dont l'importance varie selon les milieux présents. Les enjeux environnementaux sont classés en trois catégories :

- Enjeux faibles, correspondant à des habitats non protégés, à fonctionnalité réduite.
- Enjeux moyens, correspondant à des habitats déterminants pour la désignation de ZNIEFF ou inscrits à la Directive habitats relativement communs, à fonctionnalité moyenne. Ce sont des zones à biodiversité « ordinaire» mais souvent aussi patrimoniale pouvant abriter des espèces protégées. Il s'agit essentiellement des hétraies.
- Enjeux forts, correspondant à des habitats déterminants pour la désignation de ZNIEFF ou inscrits à la Directive habitats, à fonctionnalité importante. Ce sont par exemple des zones dites de « biodiversité remarquable», constituées des territoires du réseau NATURA 2000, des périmètres d'inventaires (zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique) et des zones réglementées (arrêtés préfectoraux de protection de biotope, réserves et sites). Ces milieux les plus sensibles concernent des milieux forestiers des fonds humides et des bords de ruisseaux : Boulaie à sphaignes, Bois des ruisseux et sources à Fraxinus et Alnus, Bois des rivières à débit rapide à Fraxinus et à Alnus.

Source : Etude sur les habitats naturels forstiers de la commune d'uchon et le nord de la Tagnière. CAEI - 2020

La forêt de pente Les boisements des versants sont très visibles ce qui rend très sensibles les ruptures de peuplement entre feuillus et conifères



Le taillis sous futaie
Les taillis sous futaies
de hêtre et de chênes
constituent l'essentiel
des boisements feuillus
du massif d'Uchon.



La futaie résineuse
Les boisements
monospécifiques,
de Douglas
essentiellement,
présentent un sousbois sombre, peu varié,
rythmé par l'alignement
des troncs rectilignes

Le fond humide Les fonds humides représentent des milieux forestiers de grande valeur patrimoniale



La lisière
Les lisières forment
les premiers plans le
long des routes et des
chemins.
Elles constituent
également l'horizon
autour des clairières
agricoles.



La forêt - les éléments du paysage 51

L'arbre remarquable
En dehors du Chêne du
Lot (Chêne sessile du Bois
Chapon), plusieurs arbres
remarquables, par leur
diamètre ou leur forme,
animent les sous-bois du
massif d'Uchon









La coupe à blanc
Associée à la futaie
résineuse, la coupe à
blanc est toujours un
traumatisme dans le
paysage. D'un point
de vue plus positif
elle contribue à une ouverture temporaire du paysage à certains endroits.



Des pieds de versants bocagers

Tout autour du massif forestier d'Uchon, s'étendent des vallées où les prairies bocagères dominent. Les prés remontent également sur les pentes du massif jusqu'à 500 m d'altitude environ.

Les parcelles s'élargissent dans les fonds de vallée lorsque le relief s'aplanit, avec des surfaces comprises entre 3 et 10 ha où prennent place également quelques champs. A contrario, dès que la pente s'élève, les parcelles se réduisent.

Les clôtures de haies basses, ponctuées d'arbres isolés forment un maillage bocager bas qui souligne le relief des collines.

Des clairières agricoles

Sur le plateau sommital, les clairières sont peu nombreuses. Les deux plus vastes sont celles de Vauvillard à l'est et celle du Bois de Breuil. Elles sont exclusivement valorisées par des parcelles de prés dont les superficies s'échelonnent entre 1 et 4 ha. Les clôtures alternent avec quelques haies basses, parfois des haies hautes de hêtres, de vielles queules, et de plus en plus de clôtures à fil qui génèrent un paysage très ouvert.

Sur les versants et dans les vallons, quelques petites clairières s'ouvrent également, avec des parcelles de plus petites superficies entrecoupées de nombreux bosquets. Quelques parcelles moins entretenues témoignent par endroit d'une fragilité de la gestion agricole de ces pentes.

Une agriculture de montagne consacrée à l'élevage

Du point de vue agricole, Uchon est classé en zone montagne depuis environ 10 ans. Il y a quatre sièges d'exploitation sur la commune. Toutes les fermes se consacrent à l'élevage, bovin charolais, bovin limousin et mouton pour les deux principales. Aubrac, chevaux et mouton pour les deux autres.

Les prés et les landes représentent 381 ha soit 32 % du territoire communal, ils occupent toutes les terres sur le plateau. Les cultures représentent 70 ha soit 6% du territoire et sont uniquement présentes dans le bas d'Uchon, hors montagne.



La clairière

Les clairières sommitales ouvrent des vues limitées sur le plateau. Sur les pentes elles ouvent quelques points de vues sur les vallées bocagères environnantes





La prairie
Les prés sont
l'unique occupation
du sol. Prairies de
fauche et pâtures
forment un tapis vert au coeur des clairières.



La clôture à fil

Les clôtures à fil se répendent au sein des clairières, ouvrant un peu plus le paysage, au risque de trop le simplifier parfois.



La haie

Les haies basses accompagnent quelques routes. Quelques reliques de haies hautes cloisonnent un peu plus les prés.





La plesse ou la queule Les queules de hêtres,

anciennes haies plessées, témoignent d'un savoirfaire ancien

Le pré et le champ - les éléments du paysage



La ferme

Les fermes en activité, repérables à leurs bâtiments, sont rares sur le plateau d'Uchon. Mais plusieurs anciennes fermes ponctuent les clairières, parfois en lisière de bois.



Le mur de pierre

Ces lignes de pierres, de faible hauteur en général, bordent les prés le long de routes et de chemins ou parfois devant une lisière forestière.







L'arbre isolé

La silhouette arrondie de quelques arbres isolés, parfois majestueux, tranche sur les lignes des haies et des lisières, et sur le vert des prés





La commune d'Uchon appartient à la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan dont le PLUi est en cours d'étude (mars 2020). Uchon ne dispose pas de document d'urbanisme communal.

| Logement à Uchon en 2016 source INSEE | | |
|--|-----|--|
| Résidences principales | 46 | |
| Résidences secondaires | 47 | |
| Logements vacants | 9 | |
| Totaux | 102 | |

Le village, la route et le chemin

Un village perché

D'après l'atlas des paysages du PNR du Morvan, le nom d'Uchon viendrait du vieux français «Ucher» qui signifie «percher». La toponymie du village et sa position indiquent que les villageois désiraient à l'origine bénéficier d'une vision lointaine sur le paysage environnant. Aujourd'hui, le village perché est enfoui sous le manteau forestier, et reste peu perceptible depuis l'extérieur.

Une entrée de village patrimoniale

Le bas du village d'Uchon est marqué par trois édifices protégés au titre des monuments historiques et des sites. Il s'agit de l'oratoire de la Belle Croix, des ruines du seigneurial des barons d'Uchon, démoli vers 1600 et de l'église juchée sur son socle rocheux.

Un village étiré

Le bourg s'étire de façon lâche le long de la route et du versant, entre les ruines du château et la mairie, en utilisant le moindre replat. Tout en haut quelques maisons neuves ont pris place au-dessus de la mairie.

Des hameaux isolés

Uchon est constitué d'un bourg et de nombreux hameaux épars. On peut citer Les Theurets dans le creux du vallon du ruisseau du Moulin, La Ravière sur le versant du bois éponyme ou sur le plateau les hameaux de la Ravelotte, du Bois du Breuil, du Prieuré, de Vauvillard... Certains hameaux sont en fait une seule ferme tandis que d'autres regroupent plusieurs habitations.

Des routes de montagne et des routes forestières

Uchon est isolé par son relief mais également par le peu d'axes de pénétration : seules deux routes départementales mènent à Uchon en coupant transversalement le massif : les RD 228 et RD 275. Au delà des derniers prés, la montée à Uchon se fait par de petites routes sinueuses dans les bois et les blocs rocheux se dressent le long de la voie lorsque l'on approche du village.

Sur le plateau, l'essentiel des routes du massif circule à travers la forêt, révélant la richesse des sous-bois.

De nombreux sentiers balisés

Aujourd'hui, Uchon est perçu comme un site de détente et de loisirs, baptisé « la perle du Morvan ». Un réseau de chemins balisé permet de développer la promenade à tous les secteurs du massif d'Uchon, avec des difficultés variables entre les versants pentus et le plateau au faible dénivelé.

Un belvédère attractif

Le belvédère des roches du Carnaval propose une vue à 180° par dessus la vallée de l'Arroux et jusqu'au mont Beuvray appartenant au Morvan. La vue est d'autant plus appréciée qu'elle contraste avec le paysage forestier.



Le village
Uchon reste enfoui
dans le manteau
forestier. Le village
s'étire le long de la
route entre les ruines
du château en bas et la
mairie en haut.







Le hameau Les hameaux confèrent une tonalité habitée aux clairières, composant de petits sites focalisés autour d'eux.





Le point de vue Sur le versant ouest d'Uchon, les points de vue des roches du Carnaval et celui du village offrent des vues larges vers la vallée de l'Arroux et le Morvan.





Le sentier balisé Un réseau de sentiers balisé permet de découvrir les curiosités du massif.





Le chemin forestier
Outil d'exploitation, c'est aussi un tracé utilisé par les promeneurs. Son maintien en bon état conditionne la qualité des parcours et l'image de marque de la filière bois.



Le village, la route et le chemin - les éléments du paysage

La montée en lacet Accéder à Uchon se mérite : cette petite montagne isolée est accessible par de petites routes aux pentes fortes et au tracé sinueux qui soulignent la perception



Le bloc rocheux
Le long des routes
forestières l'attention
se recentre sur
les premiers plans
où quelques blocs
rocheux annoncent
la présence des
nombreux chaos
d'Uchon



La route en balcon

Dans ce paysage très forestier, quelques routes en balcon offrent des vues panoramiques sur les pentes boisées de la forêt de la Ravière depuis les routes de Mesvres et de la Chapelle-sous-Uchon



La route bocagère accompagnée de haies basses, elle traverse la clairière agricole.



La route forestière Route déparementale ou petite route locale, elle traverse les boisements et offre des vues à travers la lisière.

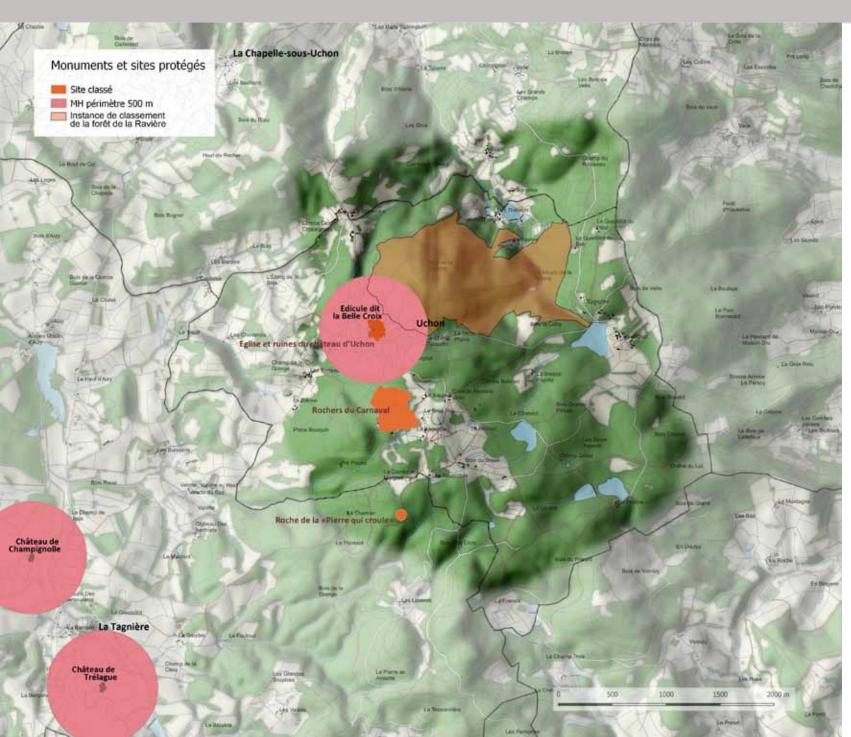


Le calvaire Les calvaires marquent quelques carrefours de leurs croix de pierre ou de bois.



Le carrefour
Sur le plateau, les
carrefours sont des lieux
de passage obligés et
des points de repères
dans ce paysage forestier.





Protections patrimoniales 61

Sites classés

La commune d'Uchon est concernée par les périmètres des deux sites classés :

- Eglise et ruines du château d'Uchon sur 2 ha, site classé en 1940.
- Rochers du Carnaval à Uchon, sur 11 ha, site classé en 1941.

La commune de La Tagnière possède également un site classé tout proche : la roche de la «Pierre qui croule», classée en 1909.

Monuments historiques

La commune d'Uchon ne possède qu'un seul monument protégé, l'édicule dit de la Belle Croix, oratoire qui se trouve à l'entrée du village, inscrit au titre des monuments historiques en 1929.

Sur la commune de la Tagnière, deux châteaux sont incrits au titre des monuments historiques : Champignolle (inscrit en 1976) et Trélague (inscrit en 1986). Ces deux monuments sont toutefois assez éloignés d'Uchon.

PNR Morvan

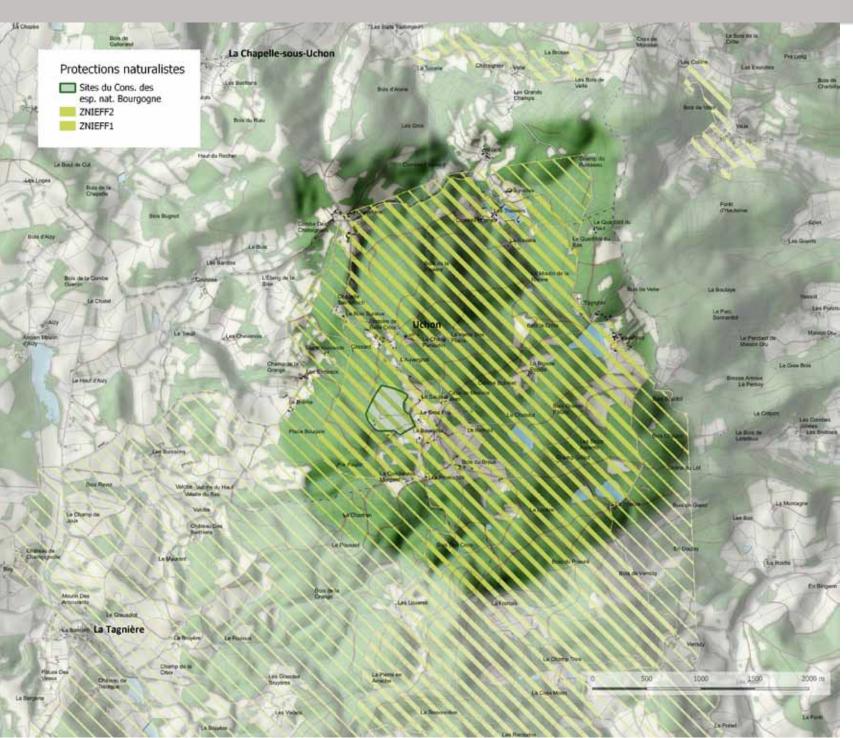
Uchon est une commune associée au PNR du Morvan depuis la création de celui-ci en 1970. A cette époque, la commune est isolée du territoire du PNR par d'autres communes non adhérentes. Son association reflète son appartenance à l'ensemble géographique du Morvan et son adhésion aux objectifs de protection de la charte du parc.

Uchon adhère au PNR lors de la révision de la charte du PNR de 2008.

Historique des mesures en faveur de la protection des paysages du massif d'Uchon

- 1909 : Classement du site de la Pierre qui croule sur la commune de la Tagnière
- 1929 : Inscription de l'oratoire de la Belle Croix d'Uchon au titre des monuments historiques.
- 1940 : Classement des ruines du château et de l'oratoire, à Uchon,
- 1941 : Classement du site des rochers du Carnaval à Uchon.
- 1970: Commune associée au PNR du Morvan.
- 1994 : Pré-étude de protection et de mise en valeur par la DIREN.
- 1994 : Pré-étude d'aménagement foncier et de gestion de l'espace - Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire.
- 1995 : Diagnostic paysager préalable à l'application de l'opération locale de mesures agri-environnementales - Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire.
- 1996 : Réglementation des boisements suite à la pré-étude de la Chambre d'agriculture.
- 1996 : Plan de gestion des Rochers du Carnaval par le Conservatoire des Sites Naturels Bourguignons.
- 1996 : Commande d'une étude paysagère par le CRPF.
- 1999 : étude préalable à une procédure de ZPPAUP.(procédure abandonnée ensuite)
- 2008 adhésion d'Uchon au PNR du Morvan.
- 2015 : la CDNPS 71 valide le principe d'une extension du site classé des Rochers du Carnaval.
- juin 2019 : instance de classement de la forêt de la Ravière





Protections patrimoniales

Des habitats forestiers humides d'intérêt régional

Le territoire d'Uchon est couvert en partie par la ZNIEFF de type 1, intitulée « Massif d'Uchon ». Cette ZNIEFF de grande superficie (1171 ha), est d'intérêt régional pour ses habitats, sa faune et sa flore, similaires à ceux du Morvan tout proche, avec la flore des milieux rocheux et des zones tourbeuses. L'étang de Vauvillard en particulier offre des milieux tourbeux encore bien conservés.

Une ZNIEFF de type 2, « Uchon et environs », englobe la totalité du territoire communal. Ce site est d'intérêt régional pour ses forêts, ses étangs, ses milieux tourbeux et marécageux, ses cours d'eau et ses pelouses sèches, avec les espèces animales et végétales inféodées.

L'inventaire ZNIEFF fait état de la présence de 10 habitats naturels forestiers et ouverts déterminants sur l'ensemble du territoire communal et notamment :

- L'aulnaie-boulaie à Sphaignes et Molinie bleue (appelée tourbières de transition) ;
- L'aulnaie-frênaie des ruisseaux à eaux vives

Les ZNIEFF de type I, secteurs d'une superficie en général limitée, se caractérisent par la présence d'espèces, d'associations d'espèces ou de milieux rares, remarquables ou caractéristiques du patrimoine naturel national ou régional. Elles abritent des milieux riches et variés et des espèces rares, en voie de disparition.

Les ZNIEFF de type II sont des grands ensembles naturels (massif forestier, vallée, plateau ...) riches ou peu modifiés ou qui offrent des potentialités biologiques intéressantes.

Une gestion patrimoniale du site du Carnaval

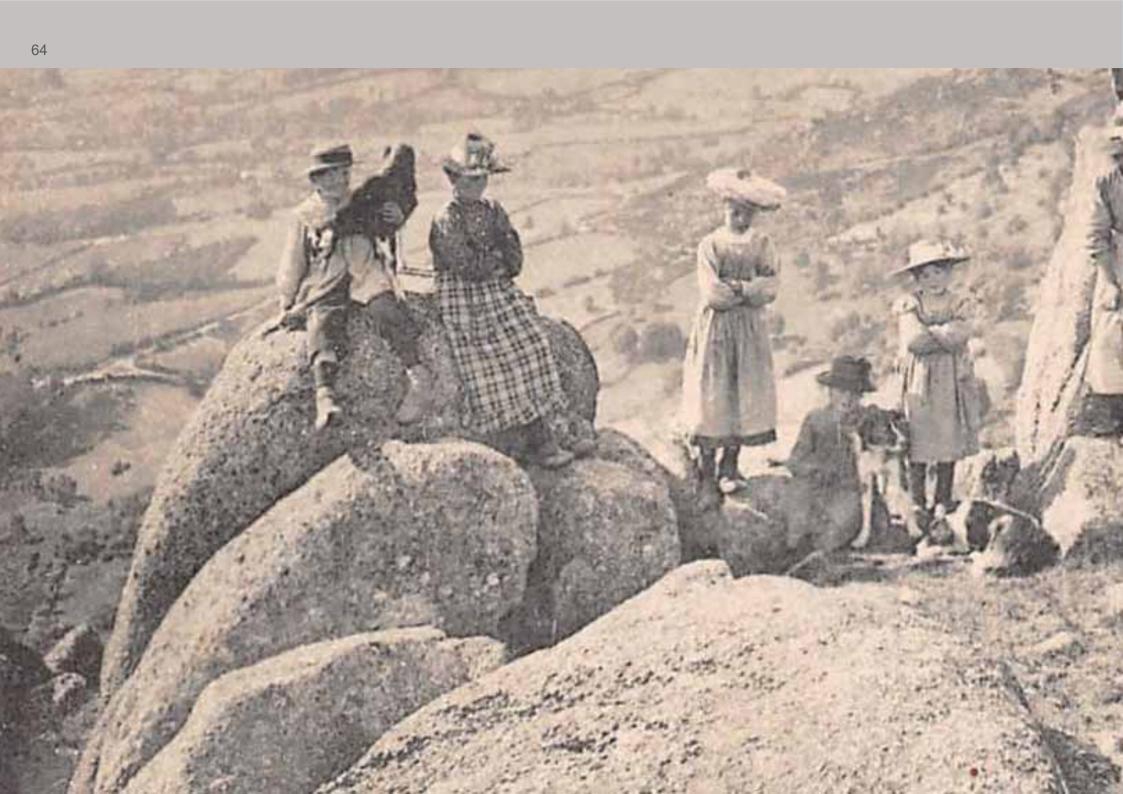
Depuis 1996, le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, propriétaire d'une partie des parcelles et gestionnaire de l'ensemble du site, oeuvre pour préserver les richesses des Rochers du Carnaval, en accord avec les autres propriétaires privés, les partenaires locaux et les services de l'État.

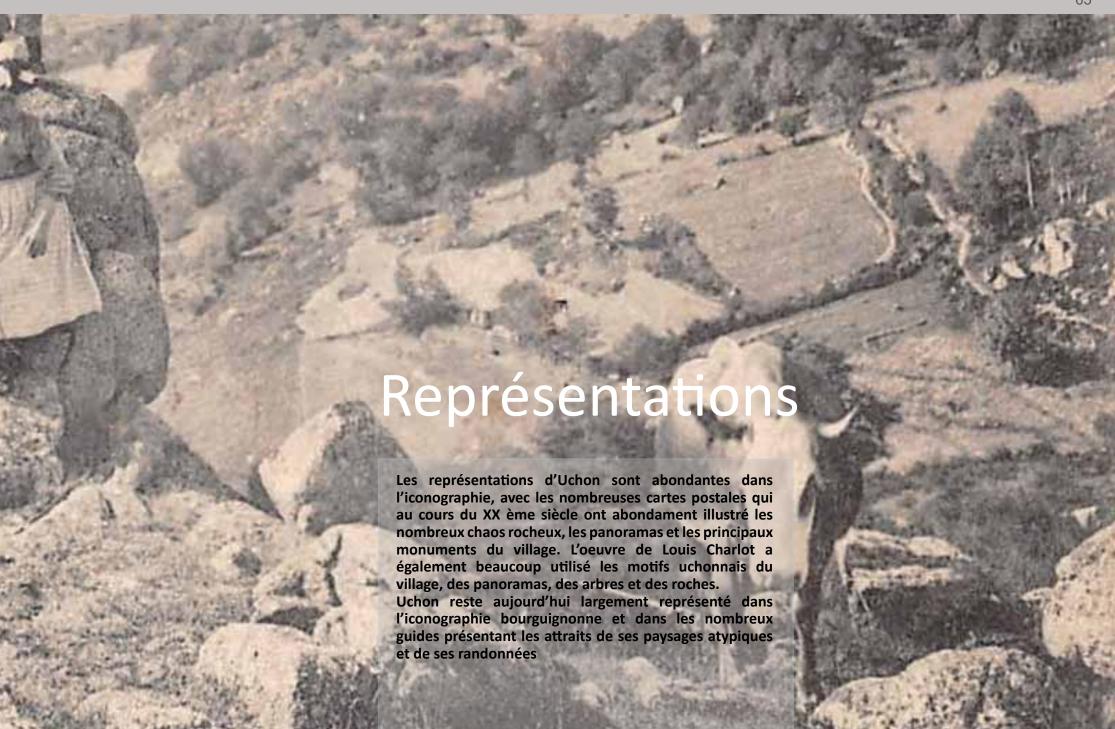
Autour des chaos, la lande à Genêt à balais et à Callune et les pelouses sur sols acides forment un milieu naturel typique du Morvan mais rare en Bourgogne. Elles abritent des plantes adaptées aux sols granitiques acides, particulièrement secs et pauvres en éléments nutritifs.

Les milieux ouverts, rocheux et secs accueillent une faune spécifique, notamment les reptiles, qui recherchent la chaleur des rayons du soleil sur les pierres. Les Rochers du Carnaval sont aussi le lieu de vie, de reproduction ou de chasse de nombreux oiseaux et insectes.

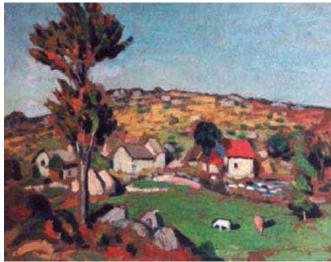
Afin de maintenir les pelouses et landes ouvertes et de pouvoir admirer encore longtemps les chaos et le paysage, des interventions régulières sont nécessaires comme le débroussaillage, la coupe d'arbres ou encore le retour au pâturage, pratiqué autrefois pour entretenir les pelouses.



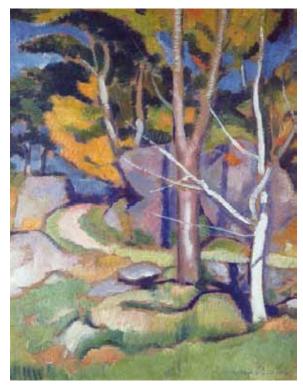


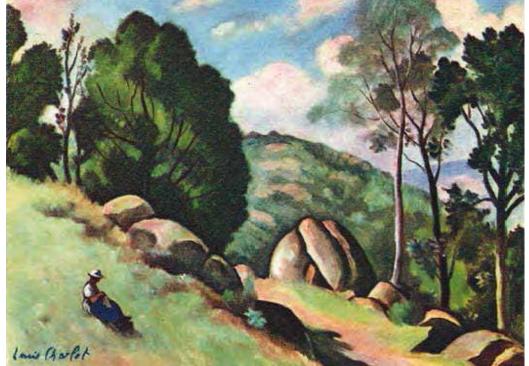














Louis Charlot et Uchon







Plusieurs tableaux de Louis Charlot représentent des paysages évoquant fortement Uchon : au premier plan des chaos rocheux se détachent devant des versants pentus, dominant des collines herbagères. Toutefois en l'absence de localisation précise, il est impossible d'associer avec certitude ces oeuvres à Uchon.



Louis Charlot à peint de nombreux tableaux représentant le village d'Uchon et sa petite église se détachant sur fond de paysage morvandiau.

Le paysage d'Uchon est alors un paysage essentiellement agricole : brebis ou chèvres paissent sur les landes et la forêt est tenue à bonne distance du village.

De Cussy-en-Morvan, ou il est né, à l'âpreté du haut Morvan et d'Uchon, Louis Charlot (1878-1951) n'a jamais cessé de mettre en valeur les sites de son terroir.

Dès 1900, Charlot a la révélation des impressionnistes à l'Exposition universelle de Paris. Il parcourt la campagne parisienne en compagnie des peintres Claude Rameau et Henry Déziré goûtant aux joies de la peinture en plein air et de la libre expression picturale. C'est en 1902 que Louis Charlot découvre le village d'Uchon où il s'installera jusqu'à sa mort.

Le constructivisme de Cézanne prend une part importante dans ses compositions. Charlot est qualifié par Guillaume Apollinaire en 1913, de « peintre cézannien des paysans ».

Après-guerre, l'œuvre de Louis Charlot a du succès. Il multiplie les expositions et les salons. La critique est élogieuse. A partir de 1922, Louis Charlot fait de fréquents voyages entre Paris et Uchon. Il se nourrit de son terroir et poursuit, aussi, sa carrière de portraitiste mondain l'hiver à Paris. L'Etat, lui achète plusieurs œuvres pour ses musées dès 1906.

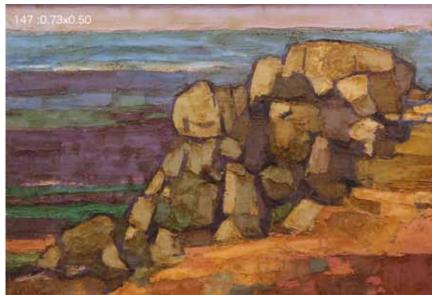
1924 verra sa consécration artistique grâce à une importante exposition de l'ensemble de son œuvre présentée à la Galerie Georges Petit. Sociétaire du Salon d'automne, il figure également au Salon des Tuileries de 1927 à 1943. En 1925, il fait construire sa maison à Uchon.

A partir de la crise économique de 1929, Louis Charlot se retire de plus en plus fréquemment à Uchon où il puise, inlassablement, son inspiration. Il s'éteint le 31 mai 1951, dans son village d'Uchon, où il est inhumé.

Bien qu'il ne se reconnaisse pas d'élèves, comment ne pas évoquer l'influence de Louis Charlot sur ses amis peintres comme Maxime Simon, Lucien Séevagen, Paul-Louis Nigaud, Albert Montmerot, Raymond Rochette, Claude Pallot et plus près de nous, le peintre Pierre Leygonie.

Source: Louis Charlot, le peintre du Morvan - Jean-Louis Charlot







Pierre Leygonie à peint plusieurs tableaux ayant pour thème les roches d'Uchon. Ses oeuvres mettent en avant le graphisme des roches et leur dialogue avec les arbres ou les arrières plans lointains.

Pierre Leygonie et Uchon



Une rare oeuvre de Pierre Leygonie représentant le village d'Uchon et son église se détachant sur fond de paysage morvandiau.





Le peintre bourguignon Pierre Leygonie (1923-2007) qui avait son atelier d'été à Uchon, y a puisé ses sources d'inspiration tout au long de sa vie.

Pierre Leygonie, né au Creusot en 1923, commence à peindre très jeune. A 17 ans il a ses premiers acheteurs, avant même d'entrer aux beaux-arts de Dijon, où il obtient la médaille de peinture. Après la guerre il se consacre totalement à la peinture, expose en France et à l'étranger tout en enseignant les arts plastiques à Autun pendant 20 ans, et au Creusot pendant 5 ans. Il reste fidèle à son pays natal. Il travaille l'hiver dans son atelier du Creusot, et l'été dans un autre à Uchon, pratique quotidienne et passionnée interrompue seulement par ses voyages en Italie, en Grèce, en Afrique où il se ressource en thèmes, en lumières, en couleurs qui vont nourrir sa peinture pendant des mois.

De 1970 à 1990, il se consacre alors à une couleur unique, le rouge, infiniment déclinée dans toutes ses ardeurs, du rouge passion au coquelicot tendre, de l'orange violet au carmin flamboyant. Presque toujours, des personnages habitent les lieux, des femmes en toute intimité dans une nudité assourdie, ou des acrobates voltigeurs, suspendus dans un rêve rouge entre ciel et terre. Ce rouge radical, loin de tout tapage, est étonnement silencieux.

En 1990 il découvre la Bretagne où il va séjourner pendant 8 ans. Elle déclenche un appétit inassouvi pour les teintes subtiles et mouillées des ciels et des rivages, des plages et des nuages, des ports et des falaises.

Enfin, le retour à Uchon pour retrouver des paysages locaux et des natures mortes. Sa peinture, par pans de lumière dans des aplats hérités du cubisme, ne s'embarrasse pas de détails mais dit en une fois l'atmosphère, la forme, le mouvement et l'intention. Son écriture picturale presque en relief est très personnelle, et signe son œuvre qui compose entre classicisme et modernité une belle plage de peinture.

Sources: «Pierre Leygonie - Peintures» de Pierre Berthier et Lucette Desvignes Photos de tableaux fournies par Mr et Mme Grauer



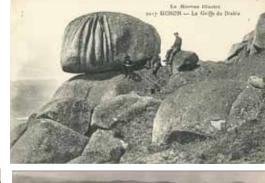




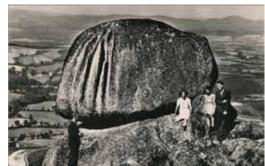
Les roches du Carnaval sont très représentées. Les vues mettent en avant l'importance du chaos rocheux sur le versant.



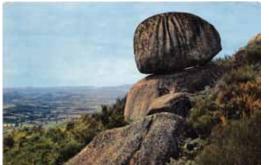














Uchon en cartes postales









La Pierre qui Croule est l'objet de multiples représentations mettant en avant la légende qui lui est associée.





Les Roches monumentales de la Ravière sont montrées sous de nombreux angles mettant en valeur cet empilement de roches



De la fin du XIXème à la première moitié du XXème siècle, les cartes postales constituent un premier observatoire photographique du paysage, avec une représentation assez riche des campagnes encore très habitées. Sur Uchon, les cartes postales sont particulièrement nombreuses reflétant l'attractivité déjà bien ancrée de ses paysages aux roches pittoresques.

Les roches et les panoramas

Dans le paysage très entretenu du début du XXème siècle, la végétation est contenue et les affleurements rocheux sont très présents dans le paysage. Elément de pittoresque, les roches sont abondament représentées dans les cartes postales.

La Griffe du diable est la vedette incontestée des représentations, suivie par la Pierre qui Croule, ces deux roches étant par ailleurs associées chacune à une légende qui contribue à leur réputation.

Les Roches monumentales de la Ravière et les roches du Carnaval sont les autres chaos rocheux les plus photographiés par la carte postale.

Les cadrages mettent en exergue leurs formes singulières et leurs imposants volumes, soulignés par l'échelle donnée par les personnages qui les accompagnent ou les esclaladent.

Enfin, l'accent des légendes est souvent mis sur l'attrait des panoramas très larges qui s'offrent depuis les nombreuses roches implantées sur les versants dominant la vallée de la Tagnière.



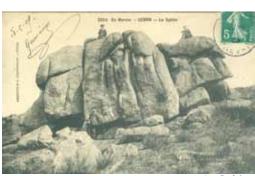
La Grenouille



Le Lapin



L'Eléphant



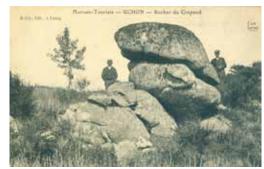
Le Sphinx



L'Escargot



Le Rhinocéros



Le Crapeau

Les roches «animalières» sont une figure récurente des cartes postales sur Uchon









Les étangs sont représentés comme des lieux de calme ou de détente au milieu de la forêt uchonaise

Uchon en cartes postales













Les représentations du village montrent les principaux monuments et révèlent également la position dominante du village

Un bestiaire rocheux

De nombreuses cartes postales illustrent des roches singulières dont les formes ont fait penser à une silhouette animale à partir duquel elles ont été nommées.

Les étangs

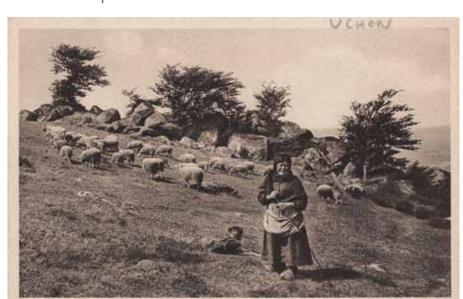
Les principaux étangs d'Uchon sont chacun illustrés comme lieux de pèche, de baignade ou de promenade.

Le village

Les représentations du village sont nombreuses, mettant en valeur la vie locale et les principaux monuments : l'église, les ruines du château et l'oratoire.

Uchon bénéficie également de «vues générales» montrant sa silhouette sur le versant, dominant la vallée de la Tagnière et ouvrant des vues jusqu'au Morvan.

Enfin quelques cartes postales illustrent la vie rurale dans les champs et les chaumières.





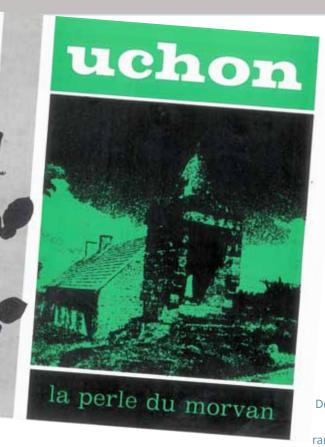
Uchon, son histoire, ses légendes, ses rochers. Chazelle. 1932

Huit jours à Uchon. Truchot, 1935 Uchon, la perle du Morvan.1968

E. TRUCHOT HUIT JOURS UCHON DESSINS DE Louis CHARLOT



MERIMENS & TRUCHOT



lejournal = Challed sur Sa Q . Edition Auture . Subma Un petit paradis de la randonnée Dans les bois et au bo De la Croix de Messire Jean, au so très beile balade pédestre s'offre reflètent les frondaisons, étang N d'une magnifique clairière agricu respecter! 03 Juli, 3019 \$ 15:10 | rels \$ jour \$ 18:3:

De nombreux sites internet vantent le charme des randonnées autour

d'Uchon

routare

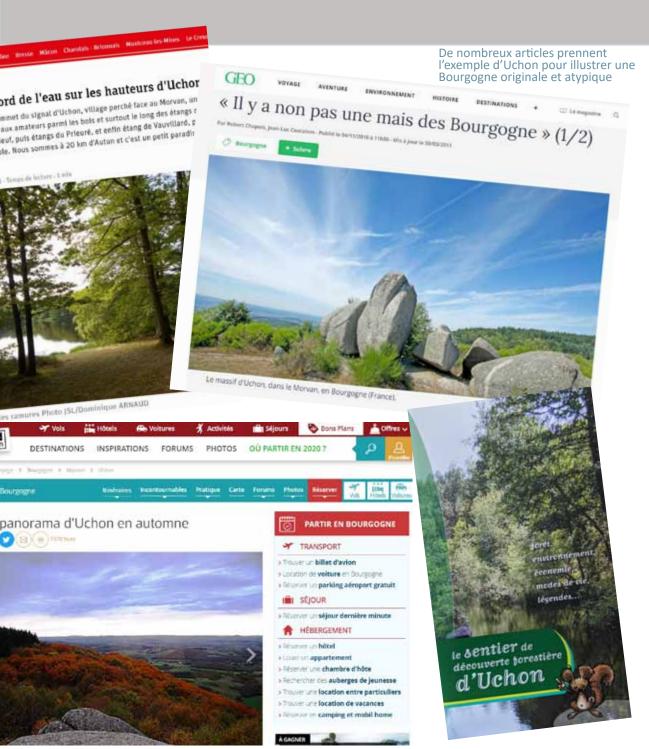
idées de rando ?

4-D T Descrip Vol. (Throos.)

· Dan to her



Uchon dans les guides



La réputation d'Uchon n'est plus à faire. Ancien lieu de pélérinage, la destination d'Uchon est depuis longtemps connue et appréciée comme en témoignent de nombreuses publications.

De nombreux guides

Dans les années 1930, deux ouvrages sont publiés sur Uchon, qui proposent aux excursionnistes un «quide agrémenté de réflexions, d'histoires et de légendes». Dans *Huit jours à Uchon*, l'auteur précise ainsi : «Je n'ai cité que les principales choses à voir et il est certain que bien des excursionnistes auront la joie de découvrir d'autres roches, d'autres promenades intéressantes. Ils en aimeront d'autant mieux Uchon, synthèse de toutes les beautés naturelles de notre Morvan.»

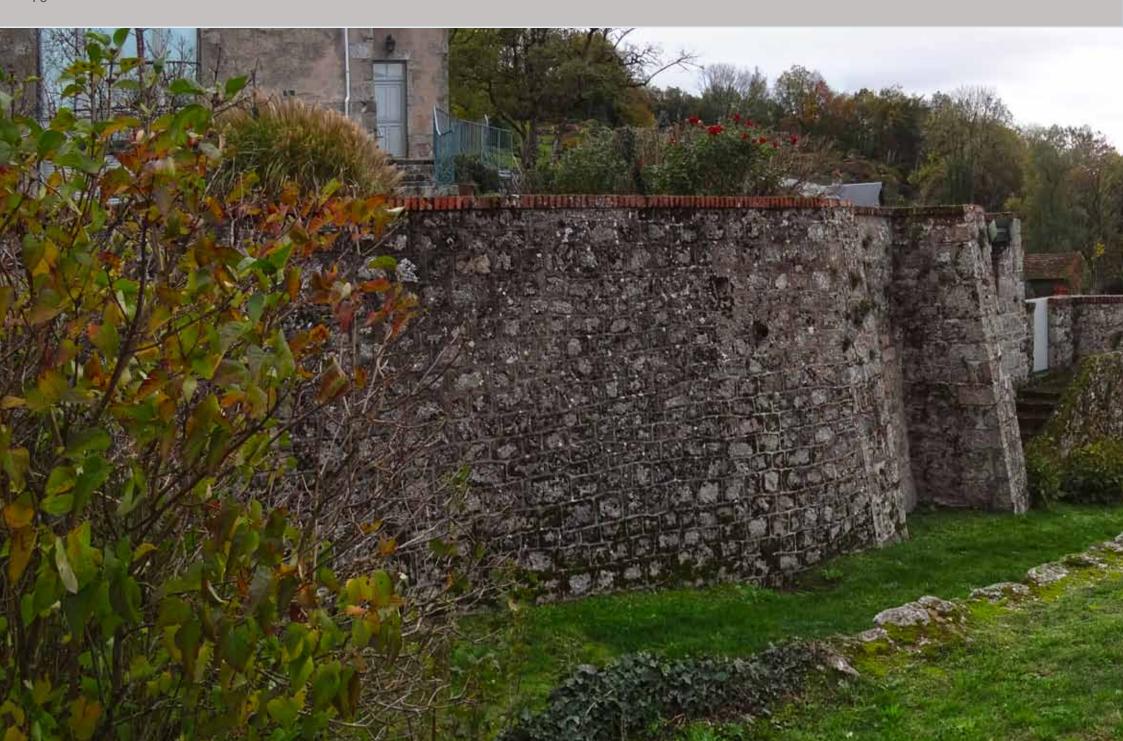
La brochure Uchon, perle du Morvan, éditée en 1968 par la Société des Amis d'Uchon, est un petit quide historique, naturaliste et géologique sur Uchon.

Des roches et des randonnées

De nombreux sites internet et articles présentent la richesse géologique d'Uchon avec ses nombreux chaos rocheux. Mais tous insistent sur l'attrait des randonnées autour d'Uchon, lié à ses paysages de petite montagne, à ses ambiances forestières, à ses lacs enchassés dans les bois, à ses pierres de légendes et à ses panoramas. Ce petit territoire concentre une multitude d'attraits.

Un lieu insolite au coeur de la Bourgogne

Enfin Uchon apparaît également fréquement pour illustrer une Bourgogne atypique, insolite et secrète. Les paysages forestiers et les roches d'Uchon sont ainsi abondamment utilisés dans la communication régionale, voire dans des revues ou des sites nationaux.





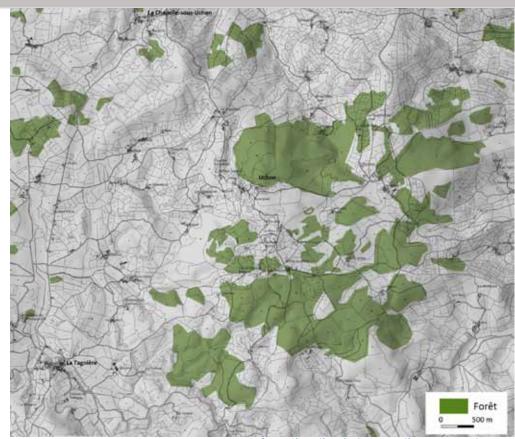




Uchon, vue depuis l'étang d'Aizy : les parcelles cultivées en dessous du village sont désormais sous la forêt. La silhouette du village à presque disparu.

| Occupation du sol sur la commune d'Uchon | Forêt et bois | Prés et landes | Terres cultivées | Etangs | Propriétés bâties | Total commune |
|---|---------------|-------------------|---------------------|------------|----------------------|------------------|
| Superficie en 1900 * en ha / en % | 478 / 40.2 | 175 / 14.7 | 438 / 37 | 17 / 1.4 | 80 / 6.7 | 1188 / 100 |
| Superficie en 2016 en ha / en % | 676 / 56.9 | 381 / 32.1 | 70 / 5.9 | 20.2 / 1.7 | 40.4 / 3.4 | 1188 / 100 |

(*source : Annuaire administratif, commercial et historique du département de Saône-et-Loire, 1900)



Couverture forestière d'après la carte d'Etat-Major de 1860

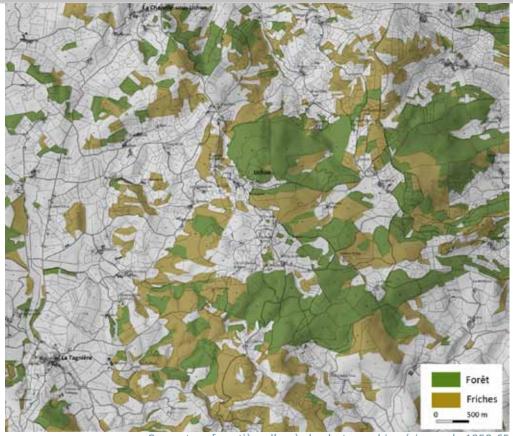
Uchon avant 1900

Population communale en 1900 : 542 habitants. (Population la plus nombreuse recensée en 1836 avec 737 habitants).

Au XIXe siècle, peu à peu, une économie se développe autour du bois produit par les forêts de feuillus gérées en taillis. L'exploitation des bassins miniers du Creusot et de Montceau-les-Mines réduit la surface forestière à son minimum : Le massif d'Uchon produit le charbon de bois qui alimente les forges et les piquets de châtaigniers, employés dans la consolidation des galeries de mines. Les écorces des chênes, riches en tanin, sont utilisées pour traiter les peaux. Scieurs, charbonniers, sabotiers, écorceurs sont nombreux. La forêt est surexploitée.

La polyculture vivrière occupe alors toute terre non boisée et les replats et les pentes avoisinant les habitations. Les troupeaux de moutons et de chèvres valorisent les landes et étaient gardés par de petits bergers.

Uchon évolutions 1900-1960-2019



Couverture forestière d'après la photographie aérienne de 1950-65

Uchon vers 1950-1960

Population communale en 1954 : 163 habitants

Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, le ralentissement de l'activité des forges, associé à la mutation de l'agriculture provoque un important exode rural, vidant le massif de sa population.

A partir de 1950, une simplification du système agricole consacre de façon quasi exclusive les terres à la pâture pour l'élevage de charolais et d'ovins. La mécanisation progressive de l'agriculture confirme l'abandon des parcelles les plus pentues, inaccessibles aux machines modernes. Les parcelles en voie d'abandon commencent à tourner à la friche.

Parallèlement, la politique de reboisement engagée par l'Etat encourage les plantations forestières sur les terres libérées par l'agriculture, et le remplacement des essences feuillues existantes par des conifères à production rapide.



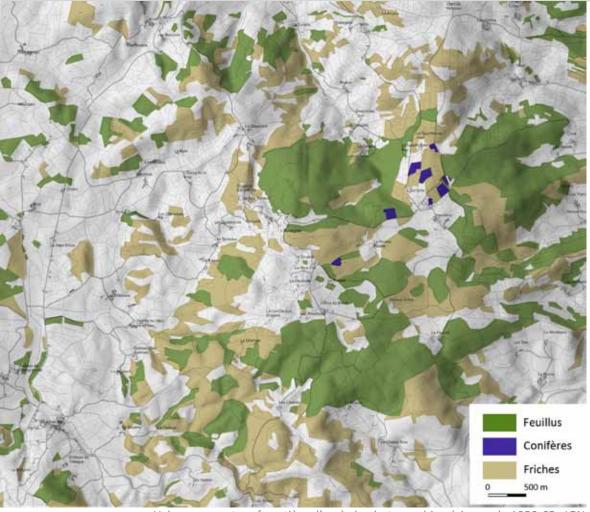
Couverture forestière d'après la photographie aérienne de 2016

Uchon vers 2019

Population communale en 2016 : 102 habitants (population la plus basse atteinte en 1990 avec 55 habitants)

L'agriculture tient toujours sur les principales clairières sommitales et dans les vallées, mais le paysage des versants et du plateau est désormais majoritairement forestier. La fermeture paysagère est très nette sur les anciennes landes et pâtures qui s'étendaient à l'ouest autour du mont Julien et du Carnaval.

Le village est désormais presque entièrement cerné par la forêt. Les petites parcelles de pâturage de proximité ne sont plus que des jardins d'agrément, souvent plantés d'arbres ornementaux (thuyas, érables ...) qui renforcent la fermeture visuelle. Le village n'est pratiquement plus visible de l'extérieur.



Uchon, couverture forestière d'après la photographie aérienne de 1950-65. IGN

Jusqu'en 1950 la forêt feuillue

Jusqu'aux années 1950, la forêt uchonnaise est exclusivement feuillue.

La forêt est surexploitée pour fournir les forges et les mines. Le taillis est coupé tous les dix ans. Le hêtre, qui survit mal au traitement en taillis, cède du terrain aux bouleaux, châtaignier, chênes et charmes.

1950 : friches et premiers enrésinements

A partir de 1950, l'agriculture abandonne des parcelles qui tournent à la friche. Le phénomène est particulièrement sensible sur le versant ouest et sur le plateau d'Uchon.

En contrepartie, la forêt se diversifie et recherche de nouveaux modes de gestion. Le taillis simple, qui était omniprésent, devient taillis vieilli, taillis sous-futaie, pseudo-futaie. Parallèlement, la politique de reboisement engagée par l'Etat accélère la transformation du paysage. Les subventions du Fonds Forestier National (créé en 1946) et de l'Etat encouragent les plantations forestières sur les terres libérées par l'agriculture, et le remplacement des essences feuillues existantes (hêtre, châtaignier, chêne, frêne ...) par des conifères à production rapide (douglas notamment). Utilisée pour les boisements de terres agricoles, cette essence manifeste visuellement le déclin des territoires ruraux.

A Uchon, les premières plantations restent relativement modestes jusqu'à la grande période d'enrésinement des années 1965-1970, où le paysage forestier se transforme plus radicalement.

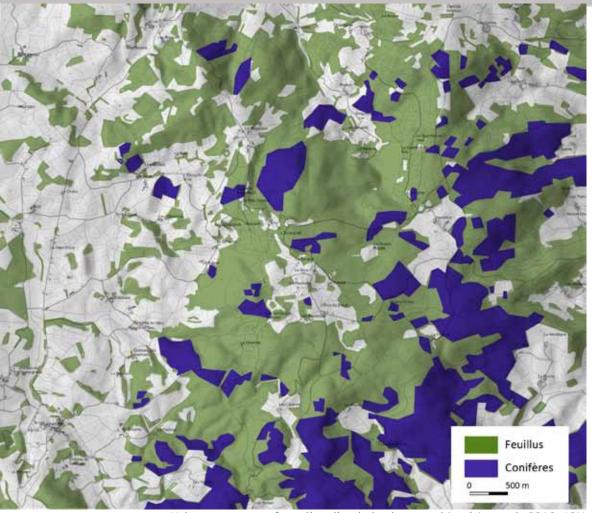








Feuillus et conifères : une forêt contrastée



Uchon, couverture forestière d'après la photographie aérienne de 2016. IGN

2019 : une forêt contrastée

La couverture forestière autrefois uniforme est devenue hétérogène et d'une lecture plus complexe qui déroute par les contrastes entre les parcelles.

Les versants est et sud du plateau d'Uchon sont désormais plantés de vastes parcelles de conifères dont le feuillage plus sombre tranche sur la forêt feuillue.

A l'ouest et au nord, les versants sont plus préservés, mis à part la vaste parcelle de Douglas de la forêt de la Ravière.

Le mode de gestion en plantation monospécifique avec coupe à blanc génère des enjeux paysagers et environnementaux. Par endroits, le manteau forestier semble mité par les boisements résineux dont les formes géométriques révèlent le parcellaire foncier et contrastent avec les formes plutôt arrondies du relief. A d'autres endroits, des versants entiers ont été repiqués en douglas ou en épicéas. La gestion forestière par coupe rase de ces parcelles laisse des entailles dans le paysage.















La fermeture du paysage est nette dans le bas du village. Les prés se sont reboisés et la forêt enserre le village.











La forêt domine le clocher de l'église. Les haies contribuent également à fermer les vues.

Un village enfoui sous les arbres









1946 1963 1976 20





Les vues d'ensemble sur le village sont refermées par l'enfrichement et les arbres des jardins

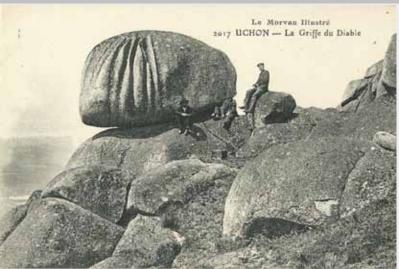
Un enfrichement progressif

Les cartes postales et les photos aériennes révèlent un paysage très entretenu autour du village jusqu'aux années 1950. Les petites parcelles vivrières sont cultivées ouvrant le paysage autour du village.

Le basculement du paysage va être relativement rapide : dans les années 1960 les cultures ont disparu et l'enfrichement des pentes est bien amorcé. En 1976, les friches et les bois occupent le coteau et referment la clairière autour du village.

Une silhouette qui disparaît

De nombreuses cartes postales du début XXème montraient la silhouette du village dominant le panorama sur la vallée de l'Arroux et le Morvan à l'horizon. Ces vues ne sont plus réalisables aujourd'hui à cause du reboisement des parcelles au-dessus du village mais également par manque de gestion des haies et des arbres des jardins qui contribuent à la fermeture des vues.















Griffe du Diable-Prépotey -Mont Julien
La plantation de Douglas date des années 1980.
Les arbres sont plantés très près des chaos
rocheux, voire au milieu de ceux-ci. La
verticalité des troncs tranche avec la rondeur
des pierres.







Des roches dans les bois 85

Forêt de la Ravière

La forêt feuillue de la Ravière forme un écrin autour des Roches Monumentales qui recentre le regard sur les pierres. En haut, toujours dans la forêt de la Ravière, la plantation de Douglas masque en grande partie les roches de la chambre du Boa.

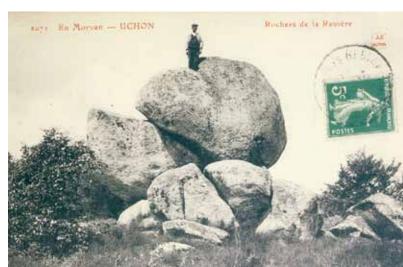


Rocher de la chambre du Boa (ou du Bois)



monumentales de la Ravière







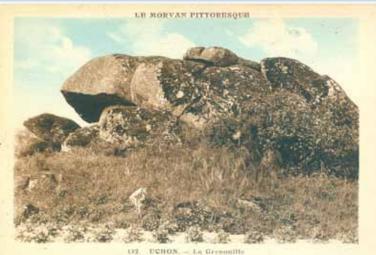
Des roches qui perdent leurs panoramas

La reconduction de photographies selon des cadrages proches des cartes postales anciennes sur les chaos granitiques d'Uchon révèle la fermeture paysagère générale de la commune et tout particulièrement sur le versant ouest entre le mont Julien et le village.

Ecrin feuillu et raideur des troncs de Douglas

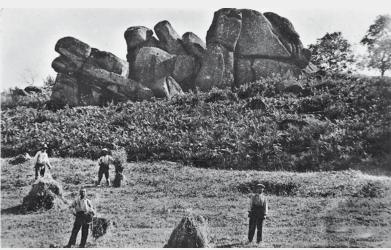
La plupart des roches d'Uchon sont désormais situées en sous-bois et la nature du peuplement forestier et de sa gestion influencent donc particulièrement la perception et l'attrait des divers chaos. Certains sont masqués au coeur de petits bois comme les roches de Charbonnière ou le rocher de la Grenouille à la chapelle St-Roch. D'autres se retrouvent au milieu de sous-bois feuillus lumineux comme dans la forêt de la Ravière. Enfin certains sont désormais sous des futaies régulières de Douglas au sous-bois sombre comme autour de la Griffe du Diable.

86 DYNAMIQUES









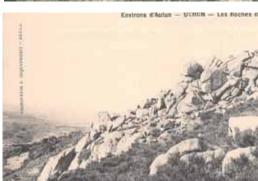
Les roches de Charbonnière



Des roches dans des bosquets Bien que situées à des endroits différents de la commune, La Grenouille ou les roches de Charbonnière se retrouvent dans une situation analogue, enfouies au milieu d'un bosquet feuillus dense qui les masque en grande partie.







Des roches et un panorama 87





Le Carnaval : une politique volontaire d'ouverture

Les roches du Carnaval sont une exception dans le paysage uchonais. La politique de gestion de la végétation et de maintien du panorama a permis de préserver en partie les vues illustrées par les cartes postales du début du siècle.

Le panorama a évolué avec les mutations agricoles et le boisement des versants notamment, mais la vue très large, juqu'au Morvan, reste un point d'attrait incontournable d'Uchon.















Le Sphinx et le Lapin : deux noms pour le même chaos vu sous deux angles différents

La coupe à blanc et l'enrésinement





Le devenir de la gestion agricole



Des chaos rocheux qui s'estompent



La gestion de la fréquentation



Des vues qui se referment



Evolutions actuelles et à venir

La coupe à blanc et l'enrésinement

La forêt domine les paysages d'Uchon. Pour l'essentiel il s'agit encore d'une forêt de feuillus sur le plateau sommital et sur les versants nord et ouest. Après la période d'enrésinement des années 1960-70, de nouvelles coupes à blanc suivies d'enrésinement apparaissent ça et là sur de petites parcelles ou sur des parties de versant plus importantes comme le projet initial sur la forêt de la Ravière. La différence de rentabilité entre feuillus et douglas incite certains propriétaires à la plantation de conifères. Ces projets peuvent avoir une incidence forte sur les paysages forestiers d'Uchon, notamment sur les parties de forêt feuillue encore préservées.

Le devenir de la gestion agricole

Sur le plateau, plusieurs clairières agricoles ouvrent le paysage, apportant contraste et lumière dans ces paysages très forestiers. La gestion de ces espaces est assurée par deux agriculteurs et parait garantie pour les 15-20 ans à venir, ce qui est déjà bien. Toutefois la question se pose de la pérennité de ces espaces au delà de cette période. Pour les agriculteurs propriétaires du foncier, que pourra t-il se passer alors ? En l'absence de reprise des terres, un reboisement ne serait pas impensable.

Des chaos rocheux qui s'estompent

A l'exception des chaos rocheux du Carnaval qui restent dans un paysage ouvert, tous les chaos rocheux d'Uchon sont désormais sous les arbres, au sein de propriétés boisées privées. Peu visibles, ils sont parfois également innacessibles, disparaissant ainsi du paysage d'Uchon.

Des vues qui se referment

Les panoramas sont pour beaucoup dans la réputation d'Uchon. Aujourd'hui, seuls celui du Carnaval et celui plus étroit depuis le village subsistent. Le maintien de ces ouvertures reste fragile et dépend d'une gestion de la végétation sur les terrains pentus en contre-bas. L'agriculture ne gère plus aujourd'hui ces anciennes landes et pâtures et la fauche mécanique entre les pierres reste difficile.

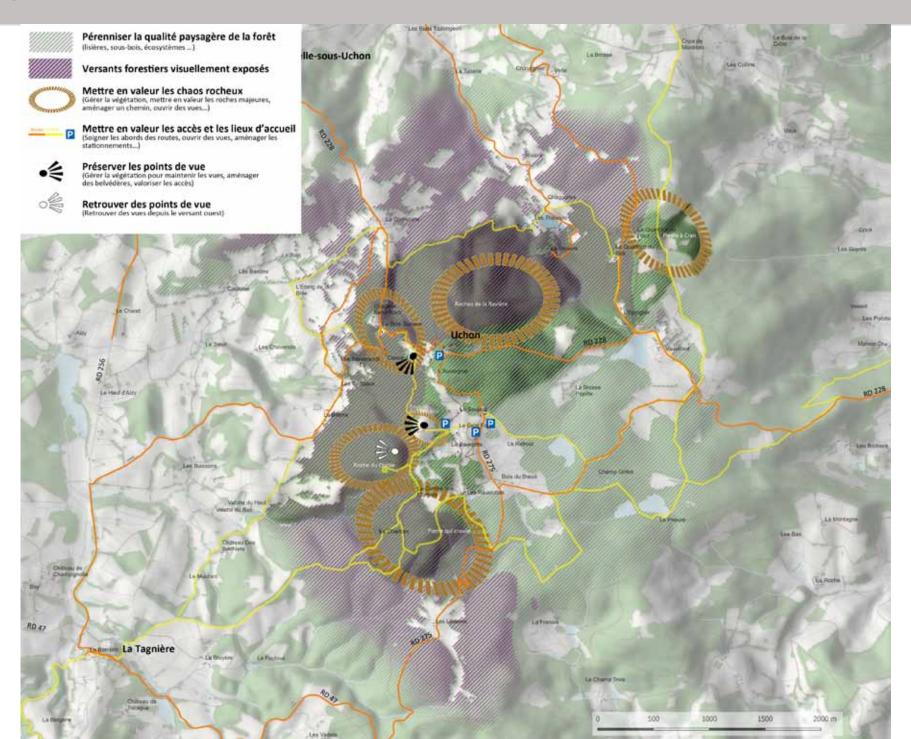
De même, autour du village d'Uchon, la faible gestion des arbres et des parcelles des jardins contribue à la fermeture paysagère. Les vues se raréfient sur le massif d'Uchon.

La gestion de la fréquentation

Le massif d'Uchon accueille de nombreux visiteurs tout au long de l'année. Ceux-ci sont particulièrement nombreux l'été mais également lors des beaux week-end de printemps. La fréquentation se concentre sur quelques sites et le stationnement des véhicules dépasse alors les capactités d'accueil. Ces pics de fréquentation sont ressentis par certains habitants comme une nuisance.







Les enjeux paysagers d'Uchon

Mettre en valeur les chaos rocheux dans le respect des lieux

Les chaos rocheux se concentrent dans 6 grands secteurs : dans la forêt de la Ravière, autour du village d'Uchon, au Carnaval, autour de la Roche du Diable, sur la Tagnière autour de la Pierre qui Croule et autour de la Pierre à Cran à St-Stmphorien de Marmagne. Chacun de ces secteurs mériterait une mise en valeur qui en révèle les spécificités : chaos de pente ou de plateau, chaos avec panorama ou forestier.

Ces agencements de roches constituent l'âme des lieux. Leur protection ainsi que celle de leurs abords directs, mais aussi plus globalement du site qui en forme l'écrin constituent un enjeu majeur du Massif d'Uchon. La valorisation de ces chaos dans cet esprit permettra de les révéler et de mettre en évidence leur singularité.

Pérenniser la qualité de la forêt

Le massif forestier présente un ensemble de boisements intéressants qui génèrent différents types d'ambiances reconnues par les habitants et les visiteurs ou les naturalistes. Cela est dû à la présence de peuplements de feuillus accueillants et à une exploitation forestière sans coupe à blanc, qui maintient un couvert feuillu permanant. La forêt participe grandement à l'ambiance montagnarde et à la qualité des lieux. Outre les ambiances intimes des sous-bois, la forêt joue un grand rôle dans la perception du massif d'Uchon. En effet les versants ouest et nord du massif d'Uchon sont très exposés au regard, ce qui implique également une attention particulière sur la gestion de la forêt en tenant compte de son impact visuel et des covisibilités proches et lointaines.

Préserver et retrouver des points de vue

Le versant ouest du massif d'Uchon comporte de nombreux lieux qui pourraient offrir de magnifiques panoramas. L'un des attraits d'Uchon est de pouvoir, sur de faibles distances, se déplacer en forêt mais également découvrir des paysages lointains, de pouvoir « flotter » au dessus du paysage bocager alentour. Il est donc essentiel de retrouver des vues pour augmenter les différentes perceptions du site et de ses alentours.

Les ouvertures sur les versants constituent des lieux « ambassadeurs » du paysage en créant des situations de panoramas époustouflants.

Ces lieux très visités nécessitent une gestion suivie des strates végétales pour maintenir les vues. Leurs accès (chemin, stationnement) doivent maintenir une image harmonieuse en accord avec le paysage environnant, et confirmer ainsi le pouvoir attractif des lieux.

Maintenir l'ouverture des clairières autour d'Uchon

Ces ouvertures forment des respirations dans le paysage forestier du plateau. Elles apportent des ouvertures lumineuses en contrepoint avec les ambiances intimes des sous-bois. Leur maintien l'activité agricole participe à la diversité des vues et des ambiances d'Uchon. Autour du village d'Uchon, une grande attention est nécessaire afin de maintenir et de regagner des espaces ouverts qui permettent de retrouver la silhouette du village dans le paysage.

Mettre en valeur les accès et les lieux d'accueil

Les routes et les chemins constituent les premiers contacts et perceptions du Massif d'Uchon. Il est donc important d'être vigilant sur leur aménagement, la maitrise de leurs abords et la qualité des vues depuis ces voies. Les aires de stationnement doivent autant que possible se fondre dans le paysage et éviter une multiplication de mobiliers. Une information sur des supports discrets, positionnés en des lieux stratégiques permet d'améliorer l'orientation et l'information des visiteurs.

Le confortement de chemins publics et leur balisage doit permettre d'organiser une découverte des atouts du site, notamment des chaos rocheux, tout en canalisant une fréquentation, déjà importante.

Mettre en valeur la présence de l'eau

La présence de l'eau en hauteur attire l'attention et participe à la diversité ainsi qu'à l'animation des lieux. Elle a toujours un pouvoir attractif important. Elle fournit des repères et crée un but de promenade. Certains ruisseaux sont enfouis sous la végétation, d'autres animent les sous-bois de hêtres, notamment dans la forêt de la Ravière. Ils sont à prendre en compte dans la gestion du site.







Le site d'Uchon attire et reste dans l'imaginaire de bon nombre d'habitants ou de visiteurs. Le parcours de ce territoire et son diagnostic paysager révèlent un site remarquable et pittoresque. Il y a bien ici une singularité spécifique, résultat de l'alliance de plusieurs caractéristiques paysagères, corroborées par l'histoire, les légendes, les milieux forestiers et naturels.... C'est la complémentarité de ces éléments qui fonde un ensemble indissociable et unique, constituant un intérêt majeur.

Un relief qui s'individualise et se distingue

La première particularité de ce territoire réside dans sa situation isolée et dominante par rapport à son entourage. Ce massif montagneux qui s'élève à plus de 600 mètres d'altitude apparaît comme une « ile » entourée de vallées et de collines bocagères. Il constitue un petit monde intime, aux paysages intérieurs, dans un registre totalement différent qui contraste avec son entourage. Il est limité, isolé, cernable, donc on a ici une notion de site à part entière.

« C'est un mont isolé, on sent la mer. Entre l'océan et ici il n'y a pas de montagne »

« Quant il y a la mer de nuages en contrebas, j'ai l'impression d'être dans une ile. »

Des versants affirmés et des panoramas grandioses

Depuis les abords ouest du massif d'Uchon (vallée de la Planche), le coteau surmonté de petits monts, affiche une certaine linéarité, tant par sa forte pente que par sa longueur. Il est ourlé à ses pieds par des vallonnements bocagers qui apportent un contraste. Ce pan, qui exprime sa forte verticalité, forme une ligne de force qui s'affiche dans le paysage. Plus au nord, le coteau suit une courbe ce qui donne au bois de la Ravière une forme de dôme que l'on perçoit bien depuis la vallée du Moulin. La verticalité du versant et sa hauteur induisent des situations remarquables. Depuis la partie supérieure du coteau, même s'il est majoritairement boisé, quelques ouvertures (village, rochers du Carnaval...) offrent des panoramas très étendus au-dessus de la vallée de l'Arroux et jusqu'au Morvan.

> « Il y a des points de vue magnifiques, le Carnaval c'est un endroit magique, on décolle. »

« On voit la Tagnière en bas, le Morvan avec le Mont Beuvray au loin. »

Qu'est ce qui fait la particularité du site d'Uchon?

Des ambiances montagnardes : un Morvan miniature

Entre les abords du massif d'Uchon et les hauts, le passage à un paysage montagnard s'effectue sur une courte distance. Après une montée raide, on pénètre dans un autre monde au sein d'un plateau ondulé, forestier, intime, entaillé de vallons, bordé de versants abrupts. Des ambiances variées se succèdent sur une courte distance offrant une diversité qui anime le site. La forêt forme le cadre et propose intimité et transparence, « isolant » et accompagnant le visiteur dans son parcours. La rencontre des chaos rocheux, parsemant le site, provoque l'imaginaire. Les vallons en hauteur constituent des évènements qui orientent la fréquentation et les vues. Les bordures des versants, proposent d'autres parcours plus dynamiques en raison de la pente, d'où les vues s'ouvrent par endroits. Le bâti et les vestiges (classés pour certains) complètent les ambiances et sont des lieux d'accroche ou d'accès au site.

La forêt comme un écrin vivant

Il y a ici une belle diversité de forêts mais encore une majorité de feuillus qui apporte aux lieux un aspect plus vivant et moins statique que les conifères. Le rapport à la lumière et l'aspect des arbres évoluent ainsi au fil des saisons créant une dynamique et un renouvellement remarqué, comme en témoigne le débourrement de printemps ou les couleurs qui enflamment l'automne. Des futaies cathédrales de hêtres aux troncs droits et lisses, créent un sous-bois transparent. Ailleurs des boisements clairsemés d'arbres plus rabougris témoignent d'un sol moins profond et rappellent la présence d'anciennes landes. A travers les versants et les vallons. la transparence des feuillus permet un rapport au paysage riche et étendu. La forêt joue également un rôle prépondérant dans la perception des nombreux chaos qu'elle accompagne.

Des chaos multiples et énigmatiques : des pierres de légendes

Les chaos sont les points d'orgue du Massif d'Uchon. Ils l'habitent. Ils sont à la fois intemporels et bien ancrés sur le sol. Leur présence, qui ponctue les étendues boisées, sur les replats ou en versants, cristallise toutes les autres qualités de ces lieux. Ils se mettent en valeur avec une grande réciprocité. Ces interactions riches et variées signent et cèlent ces alliances remarquables. Car il y a des chaos de toutes tailles et de toutes formes. dans de nombreuses situations différentes. Au delà de leur individualité, c'est leur répétition qui crée la particularité de ce site. On peut alors tout à fait comprendre les légendes et le mystère, qui les accompagnent, confortant une dimension pittoresque indiscutable.

- « On monte à Uchon. La route d'accès est originale, ça tourne. »
- « On a l'impression d'être en montagne, le climat change làhaut, même si on n'est pas très haut, on est au sommet et c'est venté. »

- « L'âme d'Uchon c'est la forêt de feuillus. Les hêtraies, c'est superbe ! Il y a une lumière spéciale. »
- « Sans les feuillus, la commune perdrait de son charme »

- « Ces boules de pierre sur un sommet comme ça c'est remarquable. Uchon, c'est un équilibre entre la végétation, les vues et les pierres »
- « Uchon c'est aussi les histoires de meneurs de loup, des histoires du diable, de jeteurs de sorts. »



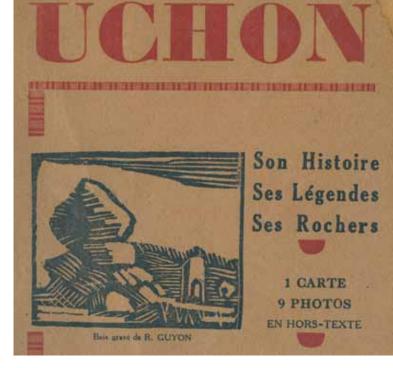




Critère pittoresque a été retenu . Il est lié à la combinaison de trois éléments : les panormas, la forêt feuillue qui en forme l'écrin et les roches aux formes étonnantes



Critère pittoresque les paysages d'Uchon ont inspiré les oeuvres de Pierre leygonie et de Louis Charlot qui ont représenté ente autre le







Critère légendaire a été retenu au vu de

la vivacité actuelle des

légendes uchonnaises. Il a été le fondement des

premiers classements autour de la Pierrre qui Croule et des rochers du

Carnaval



Les critères retenus pour le classement

Les critères retenus pour le classement sont les critères pittoresque et légendaire.

Critère pittoresque

Baptisé « perle du Morvan » du fait des panoramas exceptionnels sur les monts voisins, le massif d'Uchon répond au critère pittoresque. Ce critère est lié ici à trois éléments : les panoramas, la forêt feuillue et les chaos granitiques.

L'analyse des représentations sur le massif d'Uchon met en évidence qu'elles sont abondantes dans l'iconographie, avec les nombreuses cartes postales qui au cours du XX ème siècle ont abondamment illustré les nombreux chaos rocheux, les panoramas et les principaux monuments du village.

Le peintre Louis Charlot (1878-1951) est le premier peintre à avoir représenté et mis en valeur le village d'Uchon dès 1902. Il sera qualifié de « peintre cézannien des paysans » par Apollinaire. En 1925, il fait construire sa maison à Uchon juste à côté de l'église et s'y installe définitivement.

Il influencera ses amis peintres comme Maxime Simon, Lucien Séevagen, Paul-Louis Nigaud, Albert Montmerot, Raymond Rochette, Claude Pallot ou encore Pierre Leygonie (1923-2007) qui avait son atelier d'été à Uchon et y a puisé ses sources d'inspiration tout au long de sa vie.

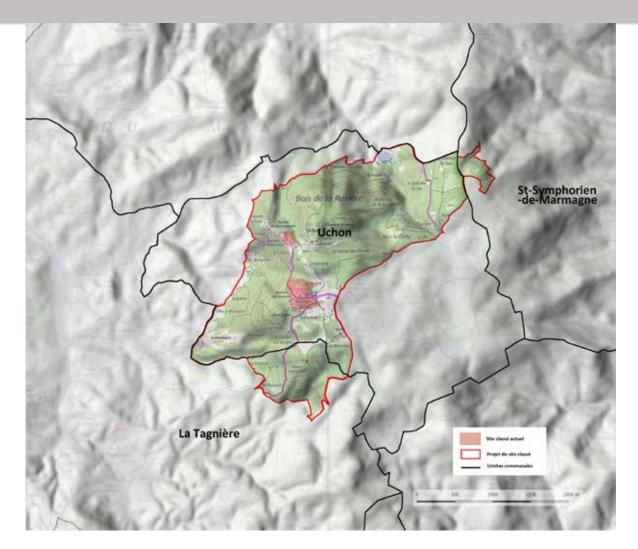
Les habitants sont très attachés à un paysage qu'ils considèrent comme particulièrement attractif et original. Une des composantes principales de cet attachement est la spécificité granitique et notamment les chaos. Ils sont un élément fondamental dans leur pratique du territoire, mais aussi dans l'imaginaire territorial. Cet attachement aux chaos contribue à entretenir les légendes de même que les légendes suscitent l'attachement au paysage et à Uchon.

Critère légendaire

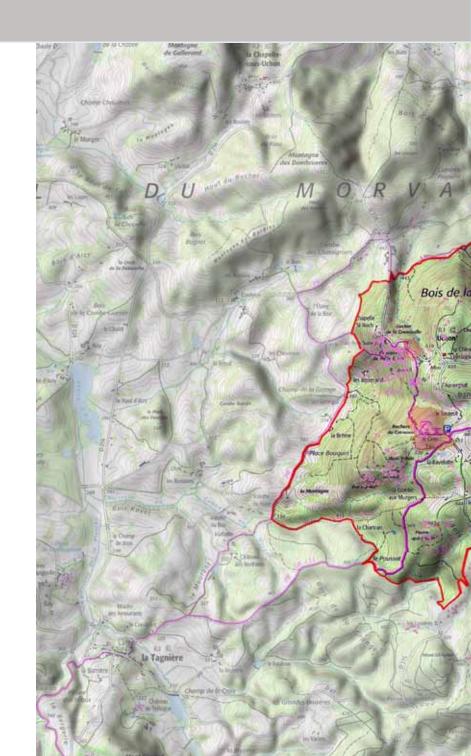
L'étude ethnologique menée par la « maison du patrimoine oral de Bourgogne » montre que les légendes recueillies à Uchon sont pour la plupart des formes d'appropriation que l'on peut également retrouver à l'échelle régionale.

A Uchon, les légendes traduisent en langage imagé la spécificité, l'unicité du territoire. Elles nourrissent une dimension «mystérieuse », une « ambiance particulière », une « vibration unique », selon les propres mots des habitants. Les histoires de brigands liés à la Ravière, les histoires de diable, les histoires de justice, les histoires celtes se multiplient. Les légendes racontent aussi de manière cachée ou protégée des éléments ancestraux et fondamentaux qui ont marqué Uchon et structurent le fonctionnement du territoire. Le critère légendaire est ici indissociable du critère pittoresque.

On rappellera que les classements de la « Pierre qui croule » en 1909 ou des « rochers de Carnaval » en 1941 ont un lien direct avec le critère légendaire.



| Communes | Superficies des sites classés actuels | Superficie du site classé proposé | |
|---------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------|--|
| Uchon | 14.8 ha | 531.33 ha | |
| La Tagnière | 0 ha | 76.57 ha | |
| St-Symphorien de-Marmagne | 0 ha | 14.55 ha | |
| Total | 14.8 ha | 622.45 ha | |



Le périmètre proposé au classement



Le périmètre proposé au classement concerne pour l'essentiel la commune d'Uchon, avec une extension au sud sur la commune de La Tagnière et une autre au nord-est sur la commune de St-Symphorien-de-Marmagne

Ce périmètre englobe les 3 sites classés existants : sur la commune d'Uchon, Les rochers du Carnaval, Eglise et ruines du château d'Uchon ; sur la commune de La Tagnière, La Pierre qui Croule.

Le périmètre proposé recouvre la plupart des chaos rocheux identifiés et notamment les six principaux sites de chaos, à savoir ceux de la Ravière, du village d'Uchon, du Carnaval, de la Griffe-du-Diable, de la Pierre-qui-Croule et de la Pierre à Cran. Il inclut également les massifs forestiers des versants qui constituent l'écrin des chaos et forment les contreforts du massif d'Uchon. Ce périmètre permet donc de protéger non seulement les chaos rocheux emblématiques d'Uchon, mais également les abords du village et les vues depuis les sommets ainsi que les versants boisés qui forment le cadre pasyager du village et des chaos.

Limite nord

Elle est calée pour partie sur la limite communale et pour le chemin passant en partie basse de la forêt de la Ravière.

Limite est

Au nord-est, elle fait une incursion sur la commune de St-Symphorien-de-Marmagne afin d'englober les chaos autour de la Pierre à Cran, situés en contre-bas de la crête séparant Uchon de St-Symphorien. Le calage est réalisé sur des limites parcellaires.

Ensuite, la limite est calée sur des routes et des chemins jusqu'à l'extrémité sud du site.

Limite sud et ouest

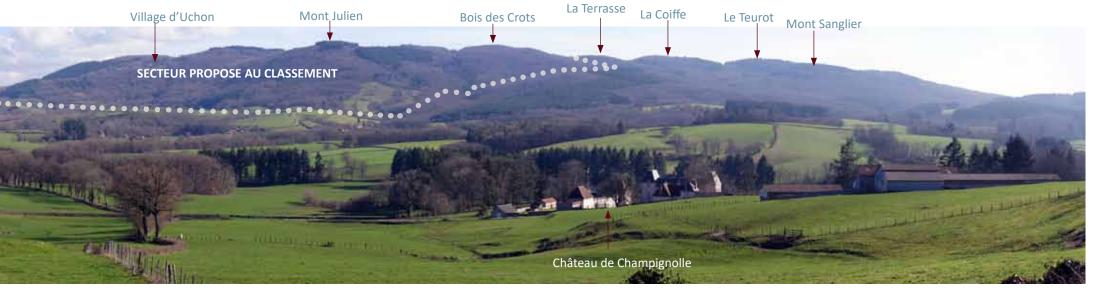
La limite ouest correspond pour l'essentiel à la lisière forestière au pied du versant de la montagne d'Uchon. Elle s'appuie au sud d'abord sur un chemin puis coupe en suivant les limites de parcelles pour retrouver la limite communale entre La Tagnière et Uchon. Elle monte ensuite, longeant la route puis la limite forestière, jusqu'à retrouver les bois au dessous de la Gravetière.



Le périmètre proposé au classement



Point de vue nord sur le massif d'Uchon depuis la RD 228, au dessus de la Gravetière



Point de vue sur le coteau ouest depuis la RD47, au dessus du château de Champignolle (Inscrit MH)





Secteur Pierre à Cran

Préserver les feuillus autour des chaos principaux.

Secteur Ravière

Préserver les feuillus autour des chaos principaux : Chambre du Boa, Roche fendue, Roches phénoménales... Retrouver un accès à la Chambre du Boa.

Village

Mettre en valeur les nombreux chaos situés près du village.

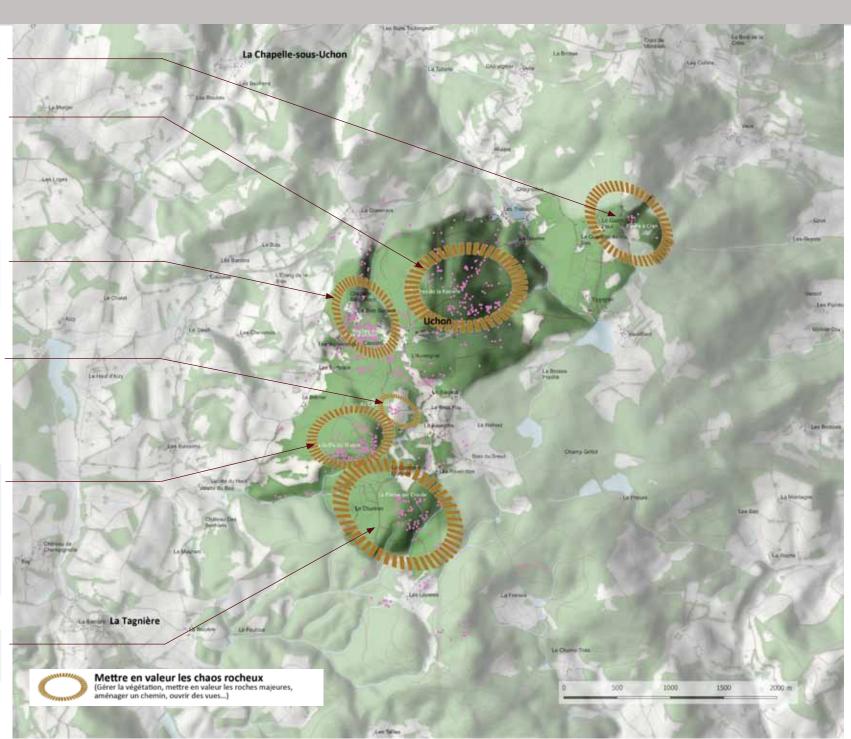
Carnaval

Gérer la végétation pour maintenir l'ouverture du paysage. Dégager les abords du Sphinx.

Secteur Griffe du Diable et Mt Julien

Retrouver des vues depuis le Mt-Julien et depuis la Griffe du Diable.
Préserver les feuillus autour des chaos principaux.
Conforter l'accès aux principales roches.

Secteur Pierre qui Croule Préserver les feuillus autour des chaos principaux.



Respecter et mettre en valeur les chaos rocheux 107

Les chaos rocheux se concentrent dans 6 grands sites : dans la forêt de la Ravière, autour du village d'Uchon, au Carnaval, autour de la Roche du Diable, autour de la Pierre à Cran à St-Symphorien-de-Marmagne et sur la Tagnière autour de la Pierre qui Croule. Chacun de ces sites mériterait une mise en valeur qui en révèle les spécificités : chaos de pente ou de plateau, chaos avec panorama ou forestier.

Ces agencements de roches constituent l'âme des lieux. Leur protection ainsi que celle de leurs abords directs, mais aussi plus globalement du site qui en forme l'écrin constituent un enjeu majeur du Massif d'Uchon. La valorisation de ces chaos dans cet esprit permettra de les révéler et de mettre en évidence leur singularité.

Etudier le contexte et le lieu d'implantation des chaos

- Une analyse du contexte de chaque chaos doit être faite au regard de sa situation, son histoire, les légendes, ses accès, son isolement (groupe, voisinage), les vues...
- Etudier sa perception actuelle et ce qui peut être apporté ou modifié pour en améliorer l'esprit.
- Situer le chaos dans une dynamique de mise en valeur et d'accessibilité.
- Evaluer l'évolution du contexte du chaos avec la gestion forestière des parcelles.

Protéger impérativement les chaos rocheux

- Ne pas déplacer les roches lors de l'exploitation forestière.
- Couper et évacuer les arbres qui seraient susceptibles d'endommager le chaos.
- Exploiter les arbres proches des roches avec des moyens en garantissant l'intégrité. Ne pas utiliser d'engin mécanique à proximité des chaos. Respecter une certaine distance.
- Ne pas modifier la topographie et les écoulements d'eau tant au dessus qu'en dessous des chaos pour éviter de déchausser les chaos. Bannir le dessouchage dans et près des chaos.

Prendre en compte les chaos rocheux dans la gestion forestière

- Eviter le mitage forestier et les contrastes de peuplement autour des chaos. Conserver une logique paysagère d'ensemble incluant les chaos. (Futaie jardinée avec régénération naturelle).
- Ne pas planter et ne pas laisser de régénération de conifères à proximité des roches principales. Enlever les conifères poussant dans les chaos.
- Conserver les feuillus entourant les chaos qui par leur ombre. génèrent un sous-bois sans ronces ni friche.
- Respecter une distance de quelques mètres pour planter des feuillus à proximité des chaos. Maintenir au cas par cas la présence d'une végétation proche du chaos ou de quelques feuillus remarquables.
- Favoriser la vue vers le panorama depuis le chaos et ses abords. Si les chaos restent dans la forêt, entretenir les clairières les entourant pour éviter l'enfrichement.

Favoriser et organiser les visites et les accès aux roches

- Mettre en valeur les chemins publics menant aux roches principales.
- Mettre en place des conventions de passage sur les emprises privées, pour assurer un cheminement permettant la découverte des principaux chaos remarquables du site.
- Canaliser la fréquentation, diversifier les points de visites des chaos.
- Informer et signaler la présence de certains chaos.
- Tenir compte de l'ensemble des chaos ou des groupes de chaos (secteur) pour décliner les accès possibles (stationnement, chemin, balisage). Proposer une boucle de découverte pour chaque secteur.
- Valoriser un cheminement public en façade ouest d'Uchon reliant les secteurs de chaos.
- Prévoir une gestion régulière de la végétation pour maintenir l'ouverture et l'accès autour des roches (fauche, pâturage). Maintenir un couvert herbeux tapissant le sol et prévenant les risques d'érosion sur les secteurs ouverts et gérés.

108 GESTION DU SITE





Dégager, mettre en valeur et signaler les principales roches près du village. Proposer un circuit des roches du village.





Dans la forêt de la Ravière, préserver les feuillus autour des chaos principaux : Chambre du Boa, Roche fendue, Roches phénoménales... Retrouver un accès à la Chambre du Boa.

Gérer la végétation pour maintenir l'ouverture du paysage aurour des roches du Carnaval. Dégager les abords du Sphinx.

Respecter et mettre en valeur les chaos rocheux



Retrouver des vues depuis la Griffe du Diable. Préserver les feuillus autour des chaos principaux.



Retrouver des vues depuis le Mt-Julien. Mettre en valeur les plus beaux chaos. Conforter l'accès aux principales roches.



110 GESTION DU SITE

Forêt de la Ravière

- -Maintenir la forêt de la Ravière en hêtraie-charmaie traitée en futaie irrégulière continue avec d'autres feuillus en accompagnement. En hêtraie âgée : régénération lente par petits bouquets en hêtre. - Étager les lisières bordant les zones ouvertes et y
- favoriser les feuillus.
 Ne pas intervenir dans les milieux écologiquement riches.
- Prendre en compte les chaos rocheux.

Plateau

Proscrire les coupes à blanc de plus d'1 ha.
Privilégier les feuillus ou les
boisements mixtes.
Irrégulariser les boisements
de conifères. Veiller à la qualité des lisières forestières.

Versant ouest

Préserver les feuillus. Irrégulariser les boisements de conifères. Gérer sans coupe à blanc.



Préserver et valoriser le patrimoine forestier

Le massif forestier présente un ensemble de boisements intéressants qui génèrent différents types d'ambiances reconnues par les habitants et les visiteurs ou les naturalistes. Cela est dû aux peuplements de feuillus accueillants comme ceux de la Ravière et à une exploitation forestière sans coupe à blanc, qui maintient un couvert feuillu permanant. La forêt participe grandement à l'ambiance montagnarde et à la qualité des lieux. Outre les ambiances intimes des sous-bois, la forêt joue un grand rôle dans la perception du massif d'Uchon. En effet les versants ouest et nord du massif d'Uchon sont très exposés au regard, ce qui implique une attention particulière sur la gestion de la forêt en tenant compte de son impact visuel et des covisibilités proches et lointaines.

Maintenir les boisements de feuillus

- Conserver les forêts de feuillus en place, maintenir des forêts anciennes, valoriser des boisements spontanés avec les essences feuillues locales.
- Adopter une gestion qui favorise une homogénéité du paysage (futaie irrégulière, dans une moindre mesure taillis sous futaie voire taillis fureté), Proscrire les coupes à blanc suivies de plantations, laisser faire la régénération naturelle.
- Maintenir des arbres monuments. Favoriser la biodiversité, conserver du bois mort. Prendre en compte les chaos rocheux.

Faire évoluer les futaies résineuses vers des peuplements irréguliers, mixtes

- Maintenir une forêt variée pour faire face au changement climatique et diminuer les risques de mortalité.
- Faire évoluer les parcelles monospécifiques de conifère existantes en futaie jardinée mixte. Mettre en place une irrégularisation des peuplements de conifères. Exploiter sans coupe à blanc, par prélèvement régulier. Ne pas planter, envisager uniquement de la régénération naturelle (milieux très favorables). Rechercher une mixité de peuplement et tendre vers 50% de feuillus dans l'évolution des plantations de Douglas.
- Travailler prioritairement sur les lisières de parcelles dans le processus d'irrégularisation vers une futaie jardinée.
- Raisonner les plans de gestion à une échelle suffisante. Accompagner les plans de gestion pour mieux les coordonner entre eux (harmonisation). Inciter à réaliser des PSG multipropriété.

Tenir compte des situations en versants et des vallons du plateau

- Tenir compte de la très forte visibilité des versants ouest et nord pour l'évolution de la forêt et son exploitation.
- Conserver en feuillus les parcelles qui le sont actuellement.
- Sur les versants, interdire les coupes à blanc et les plantations monospécifiques de conifères.
- Respecter l'harmonie des formes du versant. Atténuer et faire disparaitre la géométrie des parcelles sur les versants, particulièrement pour les parcelles actuellement en résineux. Privilégier des plages d'intervention plus larges que hautes dont les formes s'accordent mieux avec celles des versants. Eviter les trop petites parcelles qui créent un effet de mitage du versant.
- Tenir compte des situations en crête. Etre vigilant sur les effets paysagers de la gestion forestière des crêtes. Faire attention à "l'effet créneau" des coupes sur les lignes de crête.

Limiter les coupes à blanc sur le plateau

- Limiter la taille des coupes à blanc à 1 hectare sur le plateau. Replanter en feuillu ou en peuplement mixte comprenant 50% de feuillus.
- Accompagner les petites coupes à blanc sur le plateau par un traitement des lisières irrégulier le long des voies. Conserver quelques arbres de haut jet ou des bosquets le long des chemins en limite des parcelles exploitées.
- Adopter des formes irrégulières, des limites courbes plutôt que des limites droites ou géométriques, maintenir des d'îlots de 50 ares au moins non exploités, maintenir une partie du peuplement d'origine en angle de parcelle pour atténuer la perception des limites géométriques.
- Instaurer des modes d'exploitations respectant les sols (pas de dessouchage, emploi d'engin à chenilles).
- Proscrire l'abandon de rémanents non broyés dans les secteurs de cône de vue, autour des chaos, des étangs, des hameaux d'habitation, à 15 m de l'axe des chemins. Limiter la taille des andains, les disposer parallèlement aux axes de circulation.
- Préférer les éclaircies sélectives aux éclaircies systématiques
- Prendre en compte des chemins et sentiers de découverte dans la gestion forestière. Tenir compte de la perception des promeneurs.

112 GESTION DU SITE





Sur les versants, faire évoluer les parcelles monospécifiques de conifère existantes en futaie jardinée mixte. Mettre en place une irrégularisation des peuplements de conifères. Exploiter sans coupe à blanc, par prélèvement régulier. Travailler prioritairement sur les lisières de parcelles dans le processus d'irrégularisation vers une futaie jardinée.



Tenir compte des situations en crête. Etre vigilant sur les effets paysagers de la gestion forestière des crêtes.



Préserver et valoriser le patrimoine forestier

Veiller à la qualité des lisières forestières

- Maintenir des lisières forestières de qualité le long des chemins et des routes. Privilégier les boisements mixtes ou feuillus sur les lisières les plus visibles. Limiter les conifères en lisière. Varier les essences en lisière.
- Eviter une gestion homogène des lisières sur de longs linéaires.
- Prévoir une gestion différenciée de la lisière : augmenter la fréquence de l'élagage et des éclaircies des premiers rangs. Eclaircir les lisières pour favoriser la perméabilité visuelle vers le sous-bois.
- Préserver et dégager des arbres remarquables en lisière.

Prendre en compte les milieux forestiers sensibles

- Prendre en compte les milieux naturels à enjeux forts (habitats naturels d'intérêt communautaire) : hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à llex et parfois à Taxus et hêtraies de l'Aspérulo-Fagetum.
- Tenir compte des milieux forestiers sensibles dans les vallons. Préserver de toute exploitation les deux habitats naturels à très forts enjeux : tourbières boisées et forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior.

Soigner l'insertion paysagère des pistes et des routes forestières

- Réfléchir au plan global des dessertes à l'échelle du site. Mutualiser les dessertes pour éviter la multiplication des accès. Eviter les implantations au coup par coup qui multiplient les aménagements.
- Tracer les pistes ou les routes en tenant compte du réseau hydrographique, du relief et de la vulnérabilité des sols et des milieux sensibles, en visant à minimiser la surface parcourue par les engins.

Point de vue ouest sur le massif d'Uchon depuis le bourg de la Tagnière

Sur les versants, conserver en feuillus les parcelles qui le sont actuellement et interdire les coupes à blanc. Faire évoluer les parcelles monospécifiques de conifère existantes en futaie jardinée mixte.

- Veiller à la qualité des ambiances et des vues depuis les pistes ou les routes forestières.

Pistes forestières

- Choisir avec soin les tracés des pistes forestières par rapport à la topographie du versant. Coller au terrain naturel (courbe de niveau). Limiter au maximum les talus et les volumes de déblais/remblais.
- Respecter les éléments en place à conserver : chaos rocheux, arbre remarquable. Respecter la topographie et le passage des ruisseaux ou la présence des sources.
- Veiller au bon écoulement des eaux pour éviter l'érosion (mise en place de traverse de dévoiement des ruissellements).
- Limiter la largeur des pistes forestières à 6 mètres d'emprise (talus compris) et à 3,5 mètres de largeur de bande de roulement.
- Favoriser une reconquête herbacée pour cicatriser et limiter l'érosion. Revêtir de terre végétale issue du site les modifications de terrain naturel dues au terrassement.
- -Atténuer et accompagner les impacts paysagers du chantier. Remettre en état les chemins après exploitation. Soigner les abords des pistes en évitant les résidus de stockage ou la friche, découlant de l'exploitation.

Routes forestières

- Bannir les routes forestières en versant.
- Eviter de lirer de longues routes forestières qui impactent les versants.
- Limiter la largeur des routes forestières à 6 ou 7 mètres d'emprises (talus compris) et à 3,5 mètres de largeur de bande de roulement.
- Limiter les volumes de déblais-remblais. Revêtir de terre végétale issues du site les modifications de terrain naturel dues au terrassement (talutage, banquette, fossé).
- Utiliser une bande de roulement en sol naturel local (arène granitique, empierrement) pour les chemins et les routes forestières. Interdire les autres revêtements de type enduit, enrobé ou béton.

Aires de stockage

- Prévoir des aires de stockage organisées et de belle tenue notamment pour les sols.
- Limiter le nombre des aires de stockage, leur taille et mutualiser ces aires avec des aires de stationnement visiteurs. Les empierrer.







Maintenir des lisières forestières de qualité le long des chemins et des routes. Privilégier les boisements mixtes ou feuillus sur les lisières les plus visibles. Limiter les conifères en lisière. Varier les essences en lisière.





Prendre en compte les milieux naturels à enjeux forts : hêtraies acidophiles atlantiques à sous-bois à llex et parfois à Taxus et hêtraies de l'Aspérulo-Fagetum, tourbières boisées et forêts alluviales à Alnus glutinosa et Fraxinus excelsior.



Préserver et dégager des arbres remarquables en lisière et en sous-bois.

Préserver et valoriser le patrimoine forestier





Sur le plateau, limiter la taille des coupes à blanc (1 hectare). Accompagner les coupes à blanc sur le plateau par un traitement des lisières irrégulier le long des voies. Conserver quelques arbres de hauts jets ou des bosquets le long des chemins en limite des parcelles exploitées.





Proscrire l'abandon de rémanents non broyés dans les secteurs de cône de vue, autour des chaos, des étangs, des hameaux d'habitation, à 15 m de l'axe des chemins et dans les pentes visibles.

Choisir avec soin les tracés des pistes forestières par rapport à la topographie du versant. Coller au terrain naturel (courbe de niveau) en respectant les éléments en place (rocher) à Remettre en état les chemins



Eglise, Mairie Couper les haies et les arbres qui referment la vue.

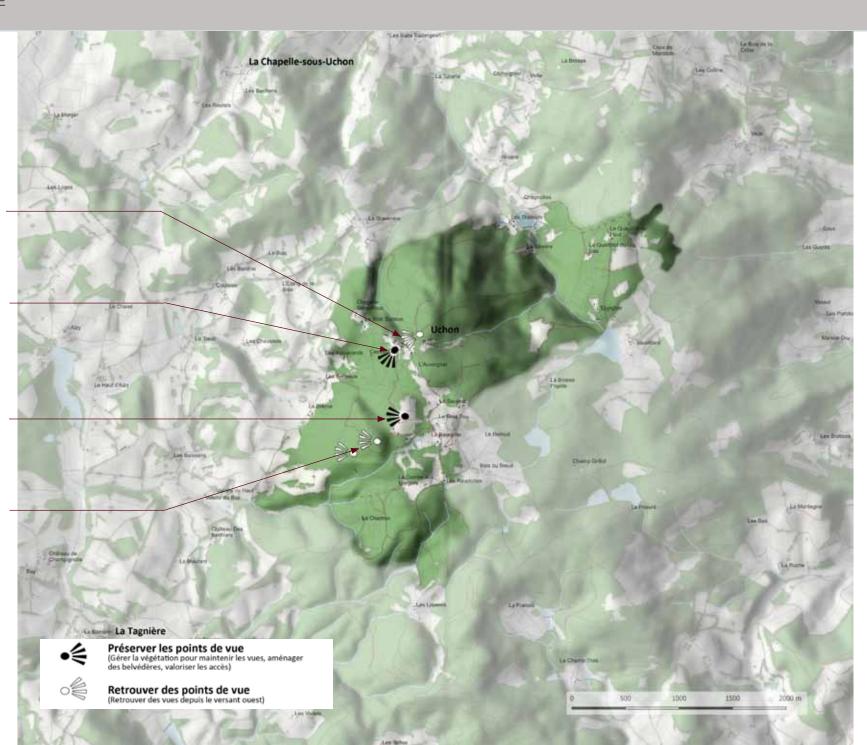
Village
Couper et élaguer les abords
de la prairie en contre-bas du
village pour maintenir voire
élargir la vue.
Eviter les plantations
arborées aux abords du village.

Carnaval

Gérer la végétation pour maintenir les vues et conserver les qualités écologiques des pelouses acides

Griffe du Diable, Mt Julien

Retrouver des vues depuis le Mt-Julien et depuis les principales roches autour de la Griffe du Diable.



Maintenir et retrouver les points de vue

Le versant ouest du massif d'Uchon comporte de nombreux lieux qui pourraient offrir de magnifiques panoramas. L'un des attraits d'Uchon est de pouvoir, sur de faibles distances, se déplacer en forêt mais également découvrir des paysages lointains, de pouvoir « flotter » audessus du paysage bocager alentour. Il est donc essentiel de retrouver des vues pour augmenter les différentes perceptions du site et de ses alentours.

Les ouvertures sur les versants constituent des lieux « ambassadeurs » du paysage en créant des situations de panoramas époustouflants. Ces lieux très visités nécessitent une gestion suivie des strates végétales pour maintenir les vues. Leurs accès (chemin, stationnement) doivent maintenir une image harmonieuse en accord avec le paysage environnant, et confirmer ainsi le pouvoir attractif des lieux.

Retrouver des points de vue

- Retrouver quelques uns des points de vue emblématiques qui ont pendant longtemps fait la réputation d'Uchon (cartes postales anciennes).
- Repérer les points de vue potentiels « pédagogiques » à mettre prioritairement en valeur pour l'exemple et l'effet d'entrainement (Griffe du Diable, Mont Julien, mairie, entrée du village...)
- Repérer et choisir des sites potentiellement évocateurs mais non reconnus.
- Tenir compte de la place des chaos et de leurs particularités dans l'intervention d'ouverture. Révéler l'identité propre de chaque chaos.
- Allier cheminements et points de vue pour une meilleure valorisation des vues (fréquentation et accessibilité).
- Maîtriser le foncier des chemins ou des lieux à valoriser pour affirmer certains points de vue. Passer des conventions ou acquérir les terrains pour rouvrir des points de vue.
- Tailler la végétation pour ouvrir et maintenir les vues. Intervenir sur des surfaces et des périmètres cohérents s'appuyant sur les formes du relief, les différents types de végétation en place (strates).
- Repérer et étudier des ouvertures localisées du paysage

dans les sites forestiers en relation avec l'exploitation et la diversification de la gestion des peuplements forestiers.

Maintenir les points de vue

- Entretenir la végétation pour conserver l'effet d'ouverture souhaité. Etendre la gestion des parcelles au fil du temps pour parfaire l'objectif et donner accès à un plus grand périmètre.
- Choisir des modes de gestion des espaces ouverts en définissant des objectifs tant naturels que paysagers.
- Réfléchir à l'accessibilité des points de vue, à l'aménagement de belvédères. Remettre à niveau certains aménagements vieillissants.
- Privilégier une gestion par pâturage. Mettre en place une gestion par pâturage avec les exploitants locaux notamment ceux au pied du versant (ânes, moutons, chèvres, chevaux). Utiliser la présence des animaux pour valoriser le site et donner un atout supplémentaire à la fréquentation du massif d'Uchon.
- Etudier une gestion alternative en l'absence de gestion agricole.
- Pérenniser l'ouverture des clairières en négociant la coupe de boisements les bordant, notamment autour d'Uchon.
- Couper des conifères et des haies horticoles dans ou à proximité du village.
- Maintenir quelques vues depuis les routes.





Retrouver des vues depuis les chaos rocheux autour de la Griffe du Diable, site emblématique d'Uchon.

Le Morvan Illustré 2017 UCHON --- La Griffe du Diable



Gérer la végétation pour retrouver des vues depuis le Mt-Julien.

Maintenir et retrouver les points de vue 119



Retrouver le point de vue depuis la mairie, réputé un des plus beau d'Uchon vers 1930





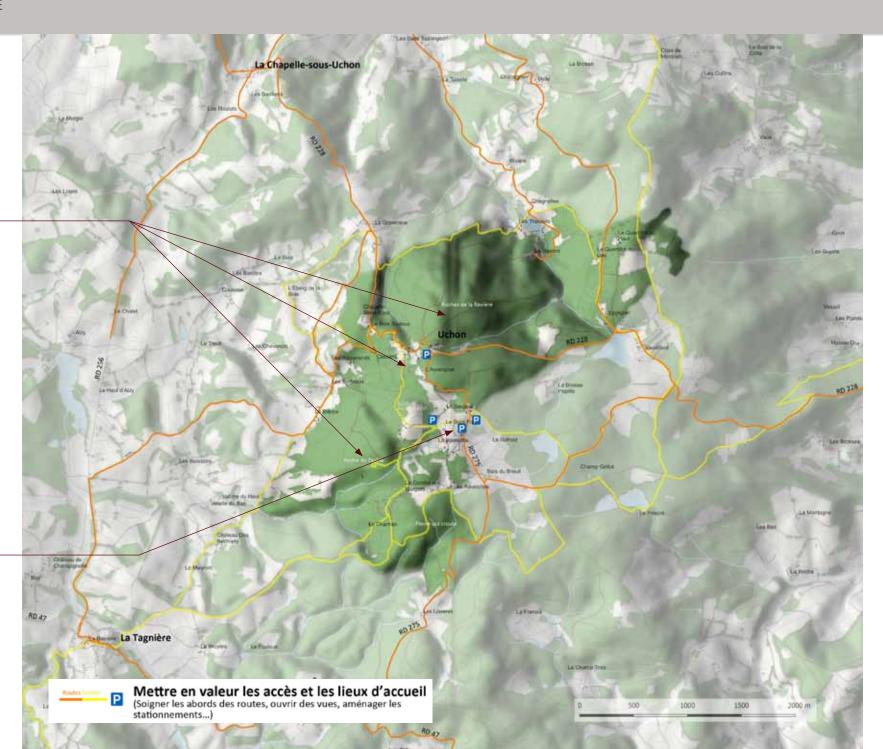
Gérer la végétation des haies pour rouvrir les vues entre l'église et l'oratoire

Sentiers

Soigner les abords des chemins.
Proposer des boucles de sentiers pour chaque secteur de chaos.

Aires de stationnement Aménager simplement les lieux.

Regrouper et harmoniser la signalétique touristique.



Soigner les aménagements d'accueil du public

Les routes et les chemins constituent les premiers contacts et perceptions du Massif d'Uchon. Il est donc important d'être vigilant sur leur aménagement, la maîtrise de leurs abords et la qualité des vues depuis ces voies. Les aires de stationnement doivent autant que possible se fondre dans le paysage et éviter une multiplication de mobiliers. Une information sur des supports discrets, positionnés en des lieux stratégiques permet d'améliorer l'orientation et l'information des visiteurs. Le confortement de chemins publics et leur balisage permet d'organiser une découverte des atouts du site, notamment des chaos rocheux, tout en canalisant une fréquentation, déjà nombreuse.

Penser à l'accueil du public dans la gestion des lieux

- Avoir des actions d'ensemble sur les sites avec un fort potentiel (panorama, coteau...). Trouver un compromis entre propriété privée et accès public aux forêts et aux chaos.
- Conserver ou instaurer (achat) une maîtrise foncière publique des chemins ou des lieux à valoriser.
- Privilégier une forêt attractive. Prendre en compte les autres fonctions récréatives de la forêt : promenade, vue, chasse, cueillette.

Aménager sobrement les aires de stationnement

- -Aménager simplement les lieux, garder un registre d'aménagement sobre, éviter les aménagements trop sophistiqués ou trop jardinés.
- Utiliser des matériaux naturels et simples, des sols filtrants en arène granitiques si nécessaire pour le stationnement ou des surfaces en terre armée enherbée.
- Minimiser l'affichage et le mobilier pour conserver un cadre naturel. Retirer les vieux panneaux périmés ou inutiles. Regrouper et harmoniser la signalétique touristique. Harmoniser les matériaux utilisés pour les mobiliers et l'affichage.
- Positionner les aires de collecte discrètement. Aménager avec soin leurs abords.

Soigner les abords des routes et des sentiers Conserver un réseau de chemins suffisants, balisés et entretenus.

- Créer des départs de chemins bien identifiables. Continuer de mettre au point des itinéraires de randonnées pour étendre la fréquentation plutôt que de la concentrer. Rétablir des continuités aujourd'hui absentes.
- Éviter les pistes forestières en cul de sac pour les piétons. Relier les pistes au réseau de chemins.

Gérer avec attention les abords des routes et des chemins.

- Conserver la typicité des chemins en fonction des lieux : chemin creux, chemin bocager ou de lisière, piste forestière sinueuse...
- Conserver des arbres le long des chemins. Moduler les lisières forestières le long des chemins et des routes pour en conserver l'attractivité et la diversité.
- Maintenir une transparence pour éviter la monotonie des parcours. Soigner les itinéraires en balcon en dégageant ou en préservant les vues.
- Privilégier le broyage des rémanents forestiers à proximité des chemins et des lieux fréquentés.
- Enfouir les réseaux aériens le long des routes.

GESTION DU SITE 122



Supprimer les panneaux inutiles ou devenus périmés



Aménager avec soin les abords des aires de collecte, comme ici (à droite) au Carnaval.



Aménager sobrement mais avec soin les aires de stationnement.



Aménager sobrement les aires de stationnement, comme ici au Carnaval.



Enfouir les réseaux aériens le long des routes.



Eviter les aménagements trop artificiels, comme ici la haie taillée en demi cercle, qui sont en décalage avec le contexte forestier et rural.



Soigner les aménagements d'accueil du public





Conserver la typicité des chemins en fonction des lieux : chemin creux, chemin bocager ou de lisière, piste forestière sinueuse... Soigner les itinéraires en balcon en dégageant ou en préservant les vues.



Regrouper les balisages sur des supports communs.



Limiter l'impact visuel des divers panneaux. Privilégier des mobiliers bas et les adosser à la végétation ou à des installations existantes.



Eviter la multiplication des panneaux «privé» dont la portée juridique est faible et ne permet pas de dégager la responsabilité des propriétaires lors d'un éventuel recours.

Chaos rocheux

Mettre en valeur les nombreux chaos situés près du village. Proposer un sentier des chaos du village.

Eglise

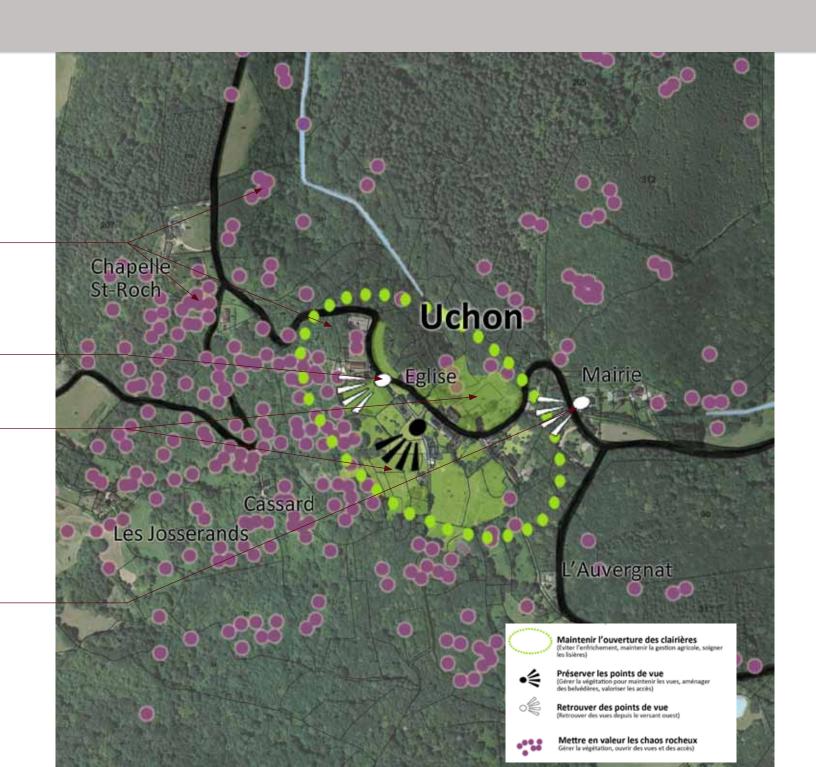
Couper les haies et les arbres qui referment la vue.

Rouvrir les espaces

autour du village
Couper et élaguer les abords
de la prairie en contre-bas du
village pour maintenir voire
élargir la vue.
Eviter les plantations
arborées aux abords du village.

Mairie

Retrouver le point de vue depuis la mairie.



Valoriser le village

La toponymie du village et sa position indiquent que les villageois désiraient à l'origine bénéficier d'une vision lointaine sur le paysage environnant. De nombreuses cartes postales du début XXème montraient la silhouette du village dominant le panorama sur la vallée de l'Arroux et le Morvan à l'horizon. Ces vues ne sont plus possibles aujourd'hui à cause du reboisement des parcelles au-dessus du village mais également par manque de gestion des haies et des arbres des jardins qui contribuent à la fermeture des vues. Aujourd'hui, le village perché est enfoui sous le manteau forestier, et reste peu perceptible depuis l'extérieur.

Retrouver une silhouette du village

- Donner au village d'Uchon une plus grande visibilité tant depuis le bas qu'aux abords du village ou encore autour des points clés (église, mairie).
- Dégager les vues aux abords du village pour retrouver la composition du village en belvédère sur le versant. Conserver les ouvertures en dessous de l'église.
- Eliminer une partie des arbres entourant les constructions et les abords d'Uchon. Eliminer les conifères et les haies qui coupent les vues et surplombent les habitations.
- Rendre l'église sur son rocher et des vestiges historiques plus présents dans la lecture du site.

Retrouver des vues

- Mettre en valeur les routes menant à Uchon : gestion des lisières et des bas-côtés, pénétration des vues au delà de la route, transparence, ouverture de vues.
- Eliminer les conifères et les haies qui coupent les vues en contrebas de l'église.
- Retrouver le point de vue depuis la mairie , réputé dans les années 1930, en ouvrant les boisements dans la boucle de la route.
- «La Mairie d'Uchon, placée sur un des points culminants du pays, nous fournira un excellent observatoire. De là, le panorama est magnifique.» Source : Uchon, histoire, légendes rochers Chazelle 1932

- S'inspirer des différents livres historiques et des cartes postales anciennes pour retrouver des respirations et des vues.

Mettre en valeur les roches proches du village et les espaces publics

- Retrouver un lien entre le village et les chaos rocheux proches pour bénéficier d'une mise en valeur mutuelle et révéler le site.
- Dégager, mettre en valeur et signaler les principales roches près du village. Proposer un circuit des roches du village (boucle).
- Soigner les accès, le balisage et le stationnement. Allier découverte progressive et effet de surprise, dans l'approche du site.
- Revoir les aménagements et les panneaux près du monument à coté de la mairie au niveau du croisement routier (ouvrir la vue, place des containers, mobilier ...).



Elaguer, voire couper, les arbres qui retrécissent la vue depuis le belvédère du village

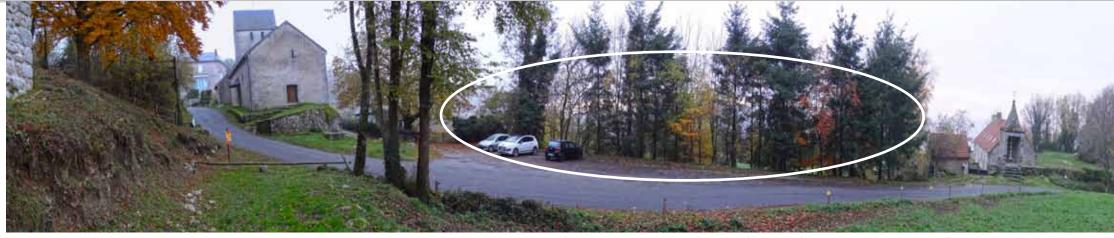


Reconquérir, comme ici, les espaces ouverts dans les jardins, qui rouvrent sur la silhouette du village et révèlent la présence des chaos.





Valoriser le village



Tailler ou supprimer la haie qui ferme la vue dans le village entre l'église et l'oratoire. Proscrire les conifères dans les jardins.



Tailler les haies dans le village pour ne pas trop fermer les vues. Proscrire les conifères dans les jardins.

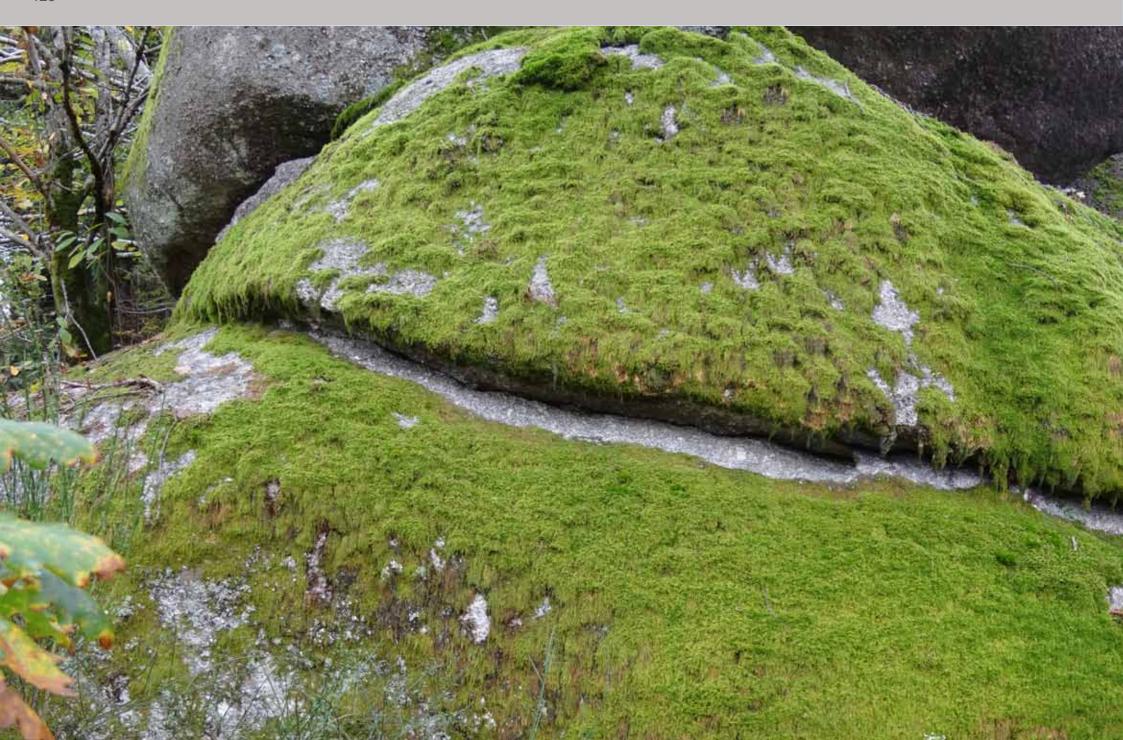


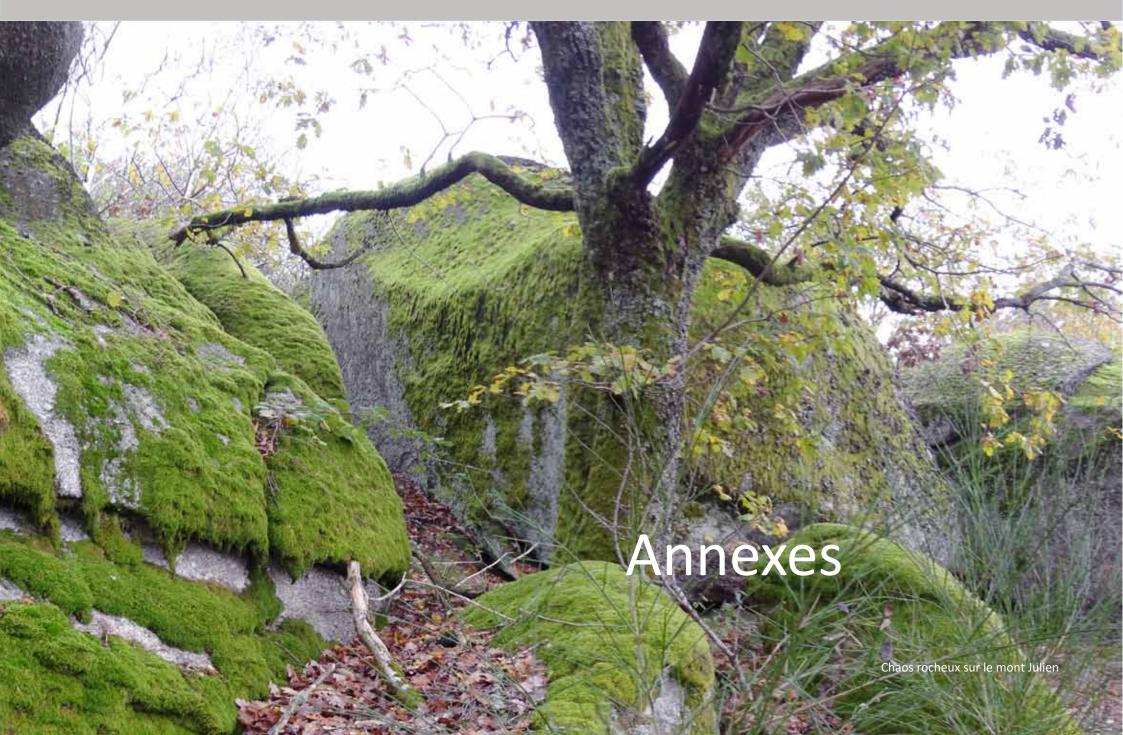
Eviter de trop planter d'arbres dans les jardins et les prés aux abords du village. Proscrire les conifères dans les jardins.

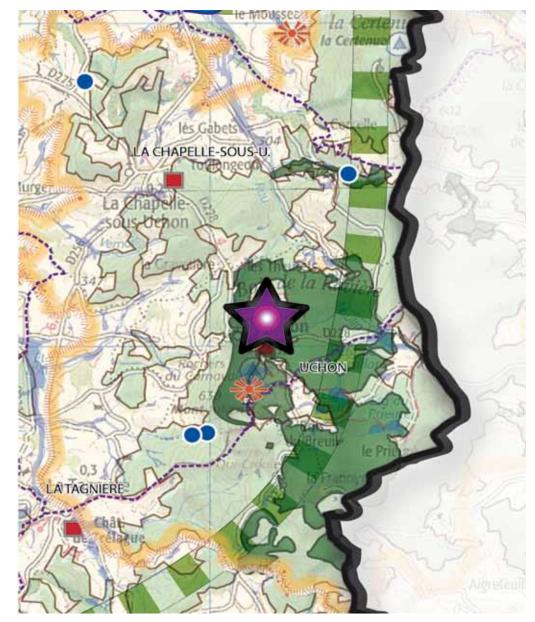


Entretenir la végétation en bord de route pour ouvrir les vues sur le village. Eviter les plantations d'arbres dans les jardins et les prés aux abords du village.









Extrait du Document graphique du Scot Autunois-Morvan concernant Uchon

AXE 1 : Renforcer l'attractivité économique du territoire en valorisant ses atouts

Protection et valorisation de la ressource agricole

Protection et valorisation de la ressource forestière

Sites touristiques majeurs à aménager qualitativement : Montagne d'Uchon,

AXE 2 : Valoriser un cadre environnemental, paysager et urbain

Points de vue structurants

Zones paysagères sensibles (gestion de l'enfrichement, qualité du développement,...)

Réservoir de biodiversité contenu dans une zone à statut

Corridor écologique structurant

Captage d'alimentation en eau potable/périmètre de protection

Intercommunalité et document d'urbanisme

La commune d'Uchon appartient à la Communauté de communes du Grand Autunois Morvan.

Documents d'urbanisme

LE SCOT AUTUNOIS-MORVAN

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Autunois-Morvan a été approuvé le 11 octobre 2016.

Le secteur d'Uchon y est identifié comme un des sites touristiques majeurs et comme secteur à enjeux paysagers.

Il est spécifié que pour ces secteurs, les PLU concernés définissent des orientations afin de garantir :

- Le maintien des équilibres agriculture-forêt, en particulier autour des hameaux et des zones urbanisées (lutter contre la progression des lisières forestières à proximité de ces espaces).
- La bonne gestion des espaces agricoles et forestiers, via les outils de protection / réglementation adaptés ;
- La maîtrise des extensions urbaines et de la qualité architecturale et paysagère des nouvelles constructions (notamment dans le choix des couleurs et des matériaux).
- La valorisation des routes et des points de vue remarquables.

Concernant la gestion forestière, le PADD du Scot précise : La bonne gestion des massifs forestiers constitue une priorité, car elle conditionne la durabilité de la valorisation de la ressource. Les objectifs suivants sont énoncés, en cohérence avec les orientations de la Charte Forestière mise en place à l'initiative du PNR du Morvan et en cohérence avec les orientations de la Charte du Parc :

- Gérer la ressource avec parcimonie en termes quantitatif afin de conserver un potentiel de valorisation économique durable ;
- Gérer la ressource en maintenant ou en renforçant la qualité écologique et paysagère des massifs forestiers, en cohérence avec les ambitions de préservation de la valeur du cadre environnemental de l'Autunois Morvan. Les communes, propriétaires de nombreuses forêts, sont incitées à être actrices dans la mise en place d'une

gestion durable de la ressource.

- Prendre en compte les usages multiples de la forêt non liés à l'exploitation : loisirs, chasse et cueillette, tourisme... qui constituent également des atouts importants pour l'économie du territoire et pour son attractivité.

La protection des réservoirs de biodiversité, constitutifs essentiels de la trame verte et bleue, est à assurer, qu'ils soient concernés par un espace à statut officiel ou non, à travers le maintien de la mosaïque d'habitats naturels du Morvan, des prairies humides et bocagères des vallées de l'Arroux et de la Drée, des massifs forestiers, des étangs et des mares du plateau d'Antully, des boisements et des landes de la montagne d'Uchon.

Le PLUi du Grand Autunois Morvan

Ce document est en cours d'étude (mars 2020). Uchon ne dispose pas de document d'urbanisme communal.

Bibliographie

Concernant Uchon

- Rapport de proposition d'instance de classement sur la commune d'Uchon Dreal 2019
- Atlas communal d'Uchon PNR du Moran 2011 : http://www.patrimoinedumorvan.org/par-commune/uchon
- Mémoire de fin d'étude- Uchon- Lily Wanat -2011
- Projet de ZPPAUP sur la commune d'Uchon DRAC- 2000
- Etude paysagère du massif d'Uchon Cemagref- 1999
- Pré-étude de protection et de mise en valeur de la commune d'Uchon
- Diren 1994
- Plaquette du sentier de découverte forestière d'Uchon
- Etude paysagère du massif d'Uchon- DDT 71 1990
- Plaquette Uchon, perle du Morvan-Société des amis d'Uchon 1968
- Extrait des mémoires de la société Eduenne des Lettres, Sciences et Arts La Ravière, une forêt d'Uchon 1843
- Huit jours à Uchon Truchot 1934
- Uchon, histoire, légendes rochers Chazelle 1932
- Uchon 1900, issu de l'annuaire administratif, commercial et historique du Département de Saône-et-Loire

FORÊT ET MILIEUX NATURELS

- Etude sur les habitats naturels forestiers de la commune d'Uchon -CAEI - 2019
- Principaux peuplements et habitats naturels de la forêt de la Ravière
- CENB 2019
- Guide pour identification des unités stationnelles et le choix des essences dans les milieux forestiers du Pays d'Uchon CAEI 2004
- Carte des stations forestières de la forêt de la Ravière 2000

GÉOLOGIE ET ROCHES

- Les chaos granitiques d'Uchon Jean Béguinot
- Eléments remarquables du patrimoine géologique sur le Carnaval d'Uchon
- Les Rochers du Carnaval, sentier de découverte

LEGENDES ET ROCHES

 Etude sociologique sur l'analyse légendaire autour des chaos granitiques - Maison du Patrimoine Oral de Bourgogne - DREAL BFC-2020 - J.-G. Bulliot et F. Thiollier. La mission et le culte de Saint-Martin d'après les légendes et les monuments populaires dans le pays éduen. - Étude sur le paganisme rural. 1892

PEINTRES D'UCHON

- Les peintres d'Autun 1900-1950, Une inspiration en terre autunoise
- Laurent Gaillard 2017
- Louis Charlot, le peintre du Morvan Jean-Louis Charlot
- Pierre Leygonie, Peintures Pierre Berthier et Lucette Desvignes

Concernant le Morvan

- Atlas des paysages du PNR du Morvan - 2003

Concernant le département de Saône-et-Loire

- -Atlas des paysages de Saône-et-Loire-2019 : www.atlas-paysages. saone-et-loire.developpement-durable.gouv.fr
- Archives départementales de Saône-et-Loire : www.archives71.fr
- Monuments historiques: http://www.monumentum.fr/saone-loire-d-71-carte.html

Forêt et paysage

- Gérer la forêt pour produire du bois de qualité en accompagnant les dynamiques naturelles. Pro Silva France , 2015
- La prise en compte du paysage en gestion forestière CNPF, 2010
- Votre forêt dans le paysage, fiche paysage. Charte forestière du Morvan, 2007
- Réaliser une coupe rase sur versant, fiche paysage. Charte forestière du Morvan, 2007
- Réaliser la première éclaircie, fiche paysage. Charte forestière du Morvan, 2007
- Gestion forestière et paysage. CRPF de Bourgogne, 2006
- Le franchissement des cours d'eau en milieux forestiers. CRPF de Bourgogne, 2006
- Cahier de recommandations à l'usage des sylviculteurs pour une approche paysagère de la production en forêt morvandelle- 1997